MONS / magazine

Périodique communal d'information / Juin 2006 / 31

/ Un été très musical

/ Comprendre les investissements de la Ville

/ L'Albert et l'UMH nous font vibrer

Couverture :
Affiche «Fête de la musique»
du 21/06 au 25/06 2006
Wallonie / Bruxelles

sommaire

Édito et sommaire /03
Tout le Mons en parle /05
Bilan des travaux /08

Culture :
Inauguration des Abattoirs /13
City Sonics /15
Fêtes de la Musique /16
Festival au Carré /18
Au Mundaneum /21
Feux de la Saint-Jean /22

Sports :
Ethias Tennis Trophy /23
RAEC Mons champion /24
UDMH remporte la Coupe /25
Rendez-vous estivaux /27

Portfolio
Urmberto Tozzi et GIRO /28
Enseignement communal /29
Prévention /30
CPAS /32
Économie sociale /34
Contrat de rivière de la Trouille /36
Détecteurs de fumée obligatoires /37

Internet
nouveau site mons.be /38

Brèves /40

Mons magazine n° 31 / Mai 2006

Bulletin communal d'information - paraît quatre fois par an
Éditeur responsable : Elio DI RUPO, Bourgmestre en titre
Hôtel de Ville - Grand-place 7000 MONS

Rédaction :
Juliette PICRY : 065/40 59 71 – Fabrice LEVEQUE: 065/40 59 72
Relations extérieures - Hôtel de Ville - Grand-place 7000 MONS
e-mail : juliette.picry@ville.mons.be – fabrice.leveque@ville.mons.be

Ont collaboré à ce numèro :
Benjamin Gillet (Prévention), le Manege.mons, le Mundaneum, Anne-Sophie Claustriaux (CPAS), Bénédicte Malbrecq (Environnement), Bruno Vandegraaf (Fêtes de la Musique)

Gestion et coordination en imprimerie, publicité :
Daniel Grasselli - 0475/814 526

Conception graphique et mise en page (excepté insertions publicitaires) :
© ex nihilo - 065/ 62 25 58

Tirage :
45.000 exemplaires, distribués gratuitement dans tous les foyers montois.

Ce numéro est dédié à la mémoire de Jacques Wattier, créateur du Mons Magazine, décédé inopinément à l'âge de 59 ans.

édito

Un peu partout dans le Grand Mons des chantiers ont fleuri. Après les désagréments dus aux travaux, ce sera le plaisir de bénéficier d'un nouvel environnement qui s'installera. Relocalisation des services de Police, construction de nouvelles chambre à l'Hôpital, places supplémentaires dans les crèches, nouveaux espaces pour les aînés, décentralisation du service des travaux et de la propreté, parachèvement de la rénovation du patrimoine exceptionnel, nouvelles tribunes de foot, nouvelle salle de basket, renforcement de la sécurité routière surtout aux abords des écoles... sont autant d'exemples qui montrent que le Grand Mons vit une transformation positive.

Ce qui est moins directement visible et pourtant très important, ce sont nos efforts financiers pour la police, les pompiers ou le domaine social. Ainsi, la ville dépense annuellement 14,2 millions d'euros pour nos pompiers, 12,5 millions d'euros pour notre police, 11,3 millions d'euros pour le CPAS et autres actions sociales, 15 millions d'euros pour la propreté.

Une fois le personnel de la ville rémunéré et les gros transferts budgétaires effectués (police, pompiers, CPAS...), il reste peu de moyens financiers pour les entretiens et les investissements dans notre ville qui, à titre d'exemple, compte 670km de voiries dont 570Km à charge de la commune.

Et pourtant, sans augmentation de la fiscalité à l'impôt des personnes physiques ni au précompte immobilier, de nombreux investissements ont été réalisés. Ils l'ont été grâce au concours de l'Union européenne, du Gouvernement fédéral, de celui de la Communauté française et celui de la Région wallonne.
Nous avons présenté de nombreux projets aux autorités supérieures. Et la plupart ont été financés ; tantôt à 100%, c'est-à-dire que cela n'a rien coûté à la ville comme le nouveau théâtre du Manège, tantôt à 95 % comme la restauration du Beffroi, tantôt à 90% comme la rénovation de la Grand-Place ou tantôt entre 40% et 60% comme les infrastructures sportives.

Vous trouverez dans ce numéro de Mons magazine de plus amples informations à ce sujet.

Je vous souhaite bonne lecture et d'ores et déjà un excellent Doudou.
Bonne Ducasse !

Elio Di Rupo
Bourgmestre en titre

Que d'événements culturels sont programmés en cette période estivale !
Permettez-moi tout d'abord un retour en arrière avec l'inauguration des Anciens Abattoirs. Les splendides « Etable », « Grande Halle » et « Frigo » accueillent d'ores et déjà des expositions de prestige, des événements liés à l'image et au son, tandis que l'ONG du World Craft Coucil s'est installée à demeure et propose de nombreux objets liés à l'artisanat de création.
C'est justement les Anciens Abattoirs qui vont accueillir cet été l'événement montois lié au son : « City Sonics », le parcours d'art sonore dans la Ville qui permet de (re)découvrir notre Cité au gré des performances des artistes.
Nous vibrerons également au son des fêtes de la Musique les 23, 24 et 25 juin et au gré des spectacles proposés par le Festival au Carré qui met cette année le Chili à l'honneur.
Et puis, en matière sportive, que d'événements heureux ont émaillé notre Cité ! Entre l'Union Mons Hainaut qui a remporté la Coupe de Belgique, les Dragons qui sont remontés en Division 1 et le Giro qui a pris le départ de la première étape reliant notre Ville à Charleroi, les sportifs n'ont sûrement pas boudé leur plaisir.
Je vous souhaite un excellent été dans notre Cité et une excellente Ducasse !

Jean-Claude Carpentier
Bourgmestre faisant fonction

Jacques Wattier s'en est allé

Chargé de communication de la Maison du Tourisme de Mons, et surtout figure bien connue de la région de Mons - Borinage, Jacques Wattier est décédé inopinément, chez lui à Frameries, dans la nuit du 26 au 27 avril dernier.

Jacques était un journaliste, un vrai. Pas de formation (il était instituteur) mais certainement par vocation, pour la passion de raconter la vie, de poser sur le papier les émotions des gens, avec des mots toujours justes et des tournures de phrase à la fluidité remarquable. Une mémoire vivante. Jacques fut longtemps journaliste régional : le « Journal de Mons » puis Nord Eclair jusqu'à la fin des années 80. Engagé comme attaché de presse de la Ville dans les années 90, il instaura un climat de confiance et de convivialité entre l'Hôtel de Ville et les médias. Avec Maurice Willam et Jean-Claude Maréchal, il fonda la Maison de la Presse où, quelques jours à peine avant de partir, il participait encore à une réunion pour préparer les festivités de la ducasse de Mons.

Jacques avait 59 ans. Il était le père de quatre enfants, dont Joëlle, la réalisatrice du combat dit Lumeçon, et le grand-père très attentionné de quatre petits-enfants. A la Ville de Mons, il laisse un grand vide. Sa démarche débonnaire le promenant de l'Hôtel de Ville à la Maison du Tourisme, ses clins d'œil truculents et sa profonde humanité nous manqueront, nous manquent. Il avait, entre autres, porté Mons Magazine sur les fonts baptismaux, créant, seul le numéro 0 (en juin 1997). Ce numéro 31 lui est légitimement dédié.

F.L.

Conseil communal des Jeunes installé

Une convocation avait été envoyée à tous les jeunes de 15 à 20 ans, soit environ 7.000 personnes. Il était même possible pour les jeunes de Mons scolarisés à l'extérieur de l'entité de se porter candidats et de voter par procuration !
Grande différence avec les adultes : le vote n'était pas obligatoire. Cependant, très peu ont choisi de s'abstenir. Après une campagne électorale menée tambour battant, les électeurs devaient voter pour leur candidat préféré.

Près de 1400 jeunes ont participé au scrutin au sein des écoles secondaires de l'entité et sur le site de l'administration communale.
Le Conseil a pour mission, sur base d'un budget annuel de fonctionnement alloué par le Conseil communal, d'élaborer et de mener la réalisation de projets ambitieux et intéressants pour la jeunesse montoise.

Liste complète des élus sur www.mons.be / espace citoyens

Contact

INGRAO Massimo - Chargé de Projet
Echevinat de la Solidarité
et des Affaires sociales

Rue Buisseret 2 - 7000 Mons

Tél. 065/40.54.66 Fax : 065/40.54.69
Email : massimo.ingrao@mons.be

Skate Park à Hyon

Le 20 avril dernier, le Collège des Bourgmestre et Echevins a posé la première pierre d'un projet dont la paternité et l'initiative reviennent aux jeunes eux-mêmes. En 2002, une lettre réunissant plus de 800 signatures de jeunes (originaires de plusieurs communes de l'entité montoise) et ayant pour objet la création d'un skate-park a été transmise au Bourgmestre de la Ville de Mons.
Un projet de réalisation d'un skate-park, couvert non fermé et asphalté (20m x 40m), a été élaboré en tenant compte des recommandations et conseils de ces jeunes. Des spécialistes français et belges ont été consultés pour respecter les normes de sécurité européenne en vigueur. Une douzaine de modules (slides, rampes, plans inclinés, spine, ...) adaptés en fonction du degré de dextérité des adeptes du roller, du BMX et du skate ont été prévus dans ce futur skate-park situé sur l'ancien terrain de basket de la rue du By, à proximité de l'AEDEC Hyon. Cette piste de skate-park, d'une superficie de 800 m², sera couverte et ouverte à tous. Les travaux devraient se terminer en automne de cette année.

Grande finale d'Envol des Cités

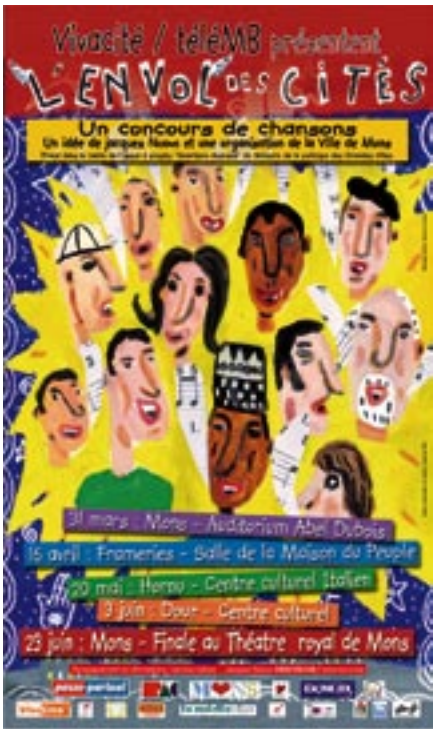

La première édition du grand concours de chansons touche à sa fin. Le 23 juin prochain, la grande finale se déroulera au Théâtre Royal, et désignera le tout premier lauréat, dont le prix sera l'enregistrement d'un album, ni plu ni moins. Sur les 37 candidats invités à se produire une première fois le 31 mars dernier en l'auditorium Abel Dubois, le jury devait retenir les 20 meilleures candidatures. Finalement il en restera 22, que le jury n'a pu départager. Pendant la mini-tournée, c'était au tour du public de voter pour son candidat préféré. La grande finale opposera ainsi les 10 chansons ayant recueilli le plus de suffrages.

Les 22 artistes en lice : Alucard / Alessi / Anoa / Aude Denis / Arias / Box / Bubble Trap / Christian Godart / Cyn'Mafa / Débat / Etat 2 chok / Extinguish / Irina / Korail / Lady Dielna / Lemon Strauw / Malory / Mellissa Fanniza / Mélodie / Minichello & Spinhayer / Notre cause / QG Style

Grande finale le 23 juin 2006
Théâtre Royal de Mons – 065/39.59.39

Grand-Place piétonne de 20h à 5h

La Grand-Place piétonne le soir, pour mieux profiter des nouveaux aménagements. Photo Jérôme Lefebvre

Depuis le 1er mai, la Grand-Place est fermée à la circulation en soirée et durant la nuit, une décision adoptée à l'unanimité au Conseil communal de mars 2006. Concrètement, **du 1er mai au 15 octobre, toute circulation est donc interdite sur la Grand-Place, à l'exception des vélos et des motos** (qui devront rouler au pas et se garer dans une zone délimitée, entre 20h et 05h. Pour matérialiser cette nouvelle disposition, des bornes télescopiques ont été installées dans le haut de la rue de Nimy, empêchant le passage des voitures et obligeant celles-ci à descendre la rue des Fossés pour rejoindre la Place de Bootle (Gouvernement provincial). Les riverains de la Grand-Place, les bus TEC, les taxis et les véhicules des services techniques de la Ville posséderont une carte magnétique permettant de rejoindre la Grand-Place.

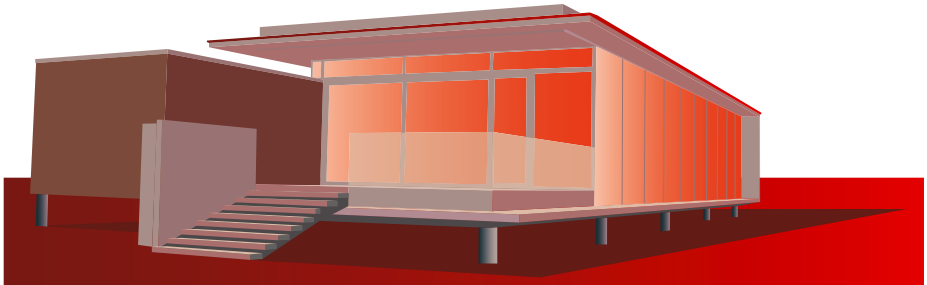

Port de plaisance encore plus plaisant

Fin avril dernier, le port de plaisance montois s'est doté d'un nouveau club-house, deuxième phase des travaux de ce véritable outil de développement touristique et économique. En 2004, le Port montois accueillait 192 bâtiments de plaisanciers, ce chiffre passant déjà à 409 pour l'année 2005. Assurément, la plaisance est en vogue.
Le projet date de... 1981. Mais faute de moyens financiers, le dossier a dû patienter jusque 1994-1995 et la disponibilité des fonds européens de l'Objectif 1. Le projet est bien réadapté et aboutira en 1999, grâce à l'obstination de la Ville. Une capitainerie fut ainsi édifiée, cent anneaux sont ajoutés aux cinquante-sept existants. En 2001, la Maison du Tourisme y installe un « poste avancé ». En décembre 2003, une seconde phase reçut l'aval de la Région wallonne dans le cadre général du développement du tourisme fluvial en Wallonie. Elle est désormais opérationnelle et comprend : un club-house flambant neuf (participation de la Ville : 125.000 euros), la sécurisation des abords, la construction d'un hangar d'hivernage, et l'aménagement paysager des lieux.
A noter que la taverne du club-house est parfaitement accessible à tous, avec une vue imprenable sur le (Grand) Large.

/ Une 100e Cavalcade mémorable à Jemappes

De mémoire de Jemappien, on n'avait plus vu une aussi belle Cavalcade depuis... disons quelques années. Le cortège professionnalisé a fait impression. Les Passeurs de rêves, qui ont réalisé l'ensemble, ont réussi leur coup. Et coup... de chapeau aussi au Comité de la 100e Cavalcade qui a travaillé d'arrache-pied pour que tout se déroule à merveille, tout comme les services de la Ville, le District de Jemappes-Flénu en tête. Petits ou grands, jeunes et moins jeunes ont trouvé leur bonheur au fil du déroulement de la parade dans les rues de la cité du Coq. Une équipe qui s'est déjà remise au travail pour que ce renouveau persiste et relance définitivement une manifestation qui le mérite amplement.

/Jemappes : Marguerite-Marie sonne le « do dièse »

Qui pourrait imaginer un instant que l'on parle bien ici d'une « cloche » pesant près de deux tonnes (1.969 kg précisément) ? Et pourtant, c'est le cas. La cloche de l'Eglise Saint-Martin de Jemappes a repris sa place après 63 ans d'absence. C'est en 1929 que l'église actuelle fut inaugurée, suite à l'incendie de l'ancienne en août 1914. En 1932, deux cloches furent achetées pour sonner les événements paroissiaux. Il s'agissait de « Marguerite-Marie » et de « Marie du Rosaire ». Au cours de la 2e Guerre mondiale, elles furent emportées par les Allemands... et jamais retrouvées. Si en 1945, deux nouvelles cloches furent rachetées, l'une de 103 kg baptisée Jeanne et l'autre de 1057 kg prénommée Marie du Rosaire, Marguerite Marie ne fut pas remplacée. Mais la fabrique d'église n'a jamais laissé tomber les bras et un dossier de remplacement a été adressé au fonds des dommages de guerre et a obtenu réparation grâce, notamment, au soutien de la ville de Mons.
Marguerite-Marie sonnera donc le « do dièse », afin d'être en harmonie avec sa voisine qui préfère le « fa ».

/Label Handicity pour la Ville de Mons

La Ville de Mons a reçu officiellement, en séance du 24 avril 2006, le Label Handicity, récompensant les efforts fournis en matière d'intégration des personnes handicapées. Parmi les actions remarquées: intégration d'enfants handicapés dans les écoles primaires et plaines de jeux où ils bénéficient d'une aide pédagogique ; respect des quotas à l'emploi (5 personnes handicapées travaillent au CPAS) ; respect des normes en vigueur concernant le nombre et la signalisation des emplacements de parking ; bus intra-muros gratuits et accessibles...

/ Comprendre les dépenses et investissements de la Ville

Comme l'indique Elio Di Rupo dans son éditorial, un peu partout dans le Grand Mons, des chantiers ont fleuri. Ce qui est moins directement visible et pourtant très important, ce sont les efforts financiers pour la police, les pompiers ou le domaine social.
On ne connait pas toujours ce que coûtent les services ou les infrastructures.
Aussi, vous trouverez ci-après des explications sur le sujet, que nous espérons les plus claires possibles.

Le collège gère deux types de budget :

1. LE BUDGET ORDINAIRE

Il nous permet d'assurer la gestion courante de la ville : le paiement des salaires des agents communaux (y compris les pompiers), les frais de fonctionnement (que nous réduisons au maximum), les transferts au CPAS, à la Police et à l'IDEA (ex-ISPH), ainsi que le remboursement de la dette communale.

Voici la répartition en 2006 des dépenses de la Ville (d'un montant de 165.111.634 €)

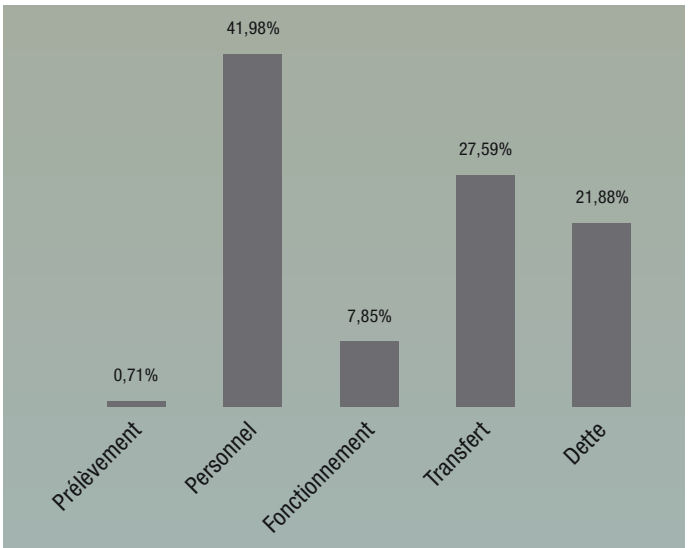

Dépenses 2006
- Personnel : 69.310.839 €
- frais de fonctionnement : 12.961.355 €
- transferts : 45.551.035 €

A noter que dans les transferts, on retrouve trois dotations importantes :
- **à la police :** 12,5 millions d'euros annuels ;
- **au CPAS :** 11,3 millions d'euros annuels.
- **à l'IDEA (ex ISPH) :** 4,5 millions d'euros annuels

Quelques explications chiffrées de ces dépenses :

■ **la propreté de la Ville (et ce compris l'entretien des voiries) :**

En 2001, la Ville a procédé à une décentralisation d'une partie du Service des Travaux. Au niveau du personnel de la Ville, ce sont 234 personnes sur un total de 358 ouvriers qui travaillent à la propreté de notre Ville. En termes de budget, **15 millions d'euros sont alloués chaque année pour la propreté (près de 10% du budget total de la Ville !).** A ce montant doivent encore être ajoutés 4,5 millions d'euros par an pour la collecte des immondices (transfert vers l'IDEA – ex ISPH).

Chaque année, 10% du budget total de la Ville est consacré à la propreté publique, soit 15 millions d'euros !

■ **La sécurité de nos concitoyens :**

- La Police : la nouvelle zone de Police a été mise en place avec les commissariats de quartier dès 2001. Les six commissariats de proximité totalisent un effectif opérationnel de 106 policiers sur un total de 321 policiers de la zone. L'apport annuel de la Ville dans le budget de la Police est de 12,5 millions d'euros (soit un peu plus de la moitié du budget total de la Police qui est de 23,6 millions d'euros).
- Le Service Incendie pour lequel la Ville a injecté cette année 14, 2 millions d'euros et qui bénéficie d'une caserne flambant neuf à Cuesmes.

- **Le domaine social :**

  le CPAS a besoin de moyens conséquents pour mener son action « d'émancipation sociale » à bien : la Ville lui octroie annuellement 11,3 millions d'euros. De nombreux efforts ont été consentis dans le domaine social à Mons : le nombre de RIS (revenu d'insertion sociale) a été stabilisé ; 260 « article 60 » ont été mis au travail cette année ; le CPAS a créé deux maisons communales de l'accueil de l'enfance (Bébé Lune à la Cité de l'Enfance et Cité P'tit à Jemappes) ; de nombreuses actions sont également développées pour les personnes âgées (maintien à domicile, maisons de repos dont la construction d'une nouvelle structure à Havré de 221 lits).

Ces moyens financiers versés par la commune sont indispensables pour permettre leur bon fonctionnement.

2. LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

Ce budget nous permet de réaliser des investissements. Nous le complétons avec des subsides que nous pouvons obtenir auprès d'autres pouvoirs subsidiants (comme la Région wallonne, la Communauté française, le Gouvernement fédéral et l'Union Européenne)

Ce budget comprend notamment la réfection des voiries, la pose d'égouttage, les travaux dans les écoles (et ce compris les aménagements routiers de sécurité), la rénovation d'infrastructures culturelles et sportives, la rénovation de notre Patrimoine, etc.

Depuis 2001, ce sont environ 114 millions d'euros (subsides compris) qui ont été injectés dans ces différentes réalisations.

Grâce à ce budget extraordinaire et aux différents subsides, voici la part que représente chaque type d'investissements :

Les travaux de voirie :

A Mons, il y a 670 km de voiries dont 570 km sont à charge de la commune. La Ville a un budget – limité – pour la réfection des trottoirs, des voiries et la pose d'égouttage. Elle va donc chercher des budgets auprès des pouvoirs subsidiants. Ainsi, de nombreux travaux ont été effectués ou sont programmés dans l'ensemble des communes du Grand Mons depuis 2001, dont la liste serait beaucoup trop longue à décrire dans ces pages.

Nous ne vous parlerons donc que des travaux les plus significatifs :

- Rue de Nimy à Mons (réfection des trottoirs, revêtement routier, bordures et filets d'eau) : **364.292 €**
- Rue des Robiniers à Ciply (égouttage et amélioration de la voirie) : **679.228 €**
- Quartier de la Nouvelle Chasse à Jemappes (égouttage et amélioration de la voirie) : **2.178.974 €**
- Rue du Moulin d'En Haut à Flénu (réfection des trottoirs) : **297.949 €**
- Rue de la Licorne et Montreuil sous Bois à Hyon (égouttage et amélioration de la voirie) : **1.162.447 €**
- Rue Hector Delanois à Cuesmes (égouttage et amélioration de la voirie) : **1.038.572 €**
- Rue Taille des Vignes à Havré (égouttage et amélioration de la voirie) : **770.418 €**
- Rue de la Garenne à Ghlin (égouttage et amélioration de la voirie) : **1.344.310 €** (en cours)

Depuis 2001, il faut savoir que les budgets relatifs aux réfections des voiries, des trottoirs et pose d'égouttage sont de l'ordre d'environ 30 millions d'euros.

Ainsi, 38% du budget extraordinaire (qui est de 114 millions d'euros pour la période 2001 - 2006) est donc dévolu aux voiries, aux trottoirs, à la pose d'égouttage.

L'enseignement communal :

Outre les nombreux travaux dans les écoles (réfection des cours d'école, travaux de sécurisation, remplacement de chauffage,...), de nombreux efforts ont été accomplis, comme par exemple : multiplication par trois des moyens octroyés pour les projets pédagogiques, acquisition de matériel informatique, remplacement progressif du mobilier maternel (60% du mobilier remplacé) et primaire (40%), moyens supplémentaires afin d'améliorer l'encadrement des enfants à l'école (puéricultrices, article 60,...)

La sécurité routière :

De nombreuses zones 30 ont été réalisées aux abords des écoles dans le Grand Mons.

La culture :

Vous savez que notre Ville a posé sa candidature pour devenir en 2015 Capitale européenne de la Culture. Nous sommes allés chercher des moyens conséquents afin de rénover nos infrastructures culturelles.

En voici quelques exemples :

- **Le Théâtre Royal** qui a subi un lifting nécessaire. Le coût des travaux est de 683.686 € dont 241.778 € ont été pris en charge par la Communauté française
- **Le site des Arbalestriers** Les rénovations des différentes salles (Arbalestriers, Espace des Possibles et Margin'Halle) sont partiellement prises en charge par la Communauté Française (montant des travaux : 1.461.595 €, subsidiés à 40%)
- **Le Musée des Beaux Arts** qui sera rouvert en février 2007 (réouverture qui sera accompagnée d'une grande exposition sur le surréalisme en Belgique) Le coût des travaux s'élève à 6.371.457 €.
  La Ville intervient à hauteur de 18%, le solde étant financé par les subsides européens du Phasing Out, la Région wallonne (Commissariat Général au Tourisme) et la Communauté française.
- **Les Anciens Abattoirs** qui ont été entièrement rénovés. Le coût des travaux est de 2.250.566 €. La Ville prend en charge 10% tandis que la Région Wallonne (Commissariat Général au Tourisme) et l'Europe paient 90% des travaux.

Le Sport :

L'action du Collège en matière sportive se traduit via trois biais : l'aide aux grandes infrastructures sportives, l'aide aux clubs locaux et l'appui aux manifestations sportives.
Seule l'aide aux grandes infrastructures fait partie du budget extraordinaire, l'aide aux clubs locaux (à qui nous versons 250.000€ chaque année via l'ASBL « Mons Invest Sports ») et le soutien aux événements sportifs étant du ressort du budget ordinaire.

- **L'aide aux grandes infrastructures sportives :**
  - **le RAEC :** pour la construction de la tribune centrale, nous avons reçu l'aide de la Région Wallonne qui intervient à hauteur de 45% (coût de la tribune : 8.184.527 €). Les travaux de la tribune latérale pourraient commencer cet automne.
  - **le Mons. Arena :** le coût est de 8.323.594 € dont Infrasports subsidie 41%.

    A noter que la construction de la piscine au Grand Large pourra normalement débuter en 2007 (10.900.000 € pour lesquels la région intervient à hauteur de 51%).

Le patrimoine :

- **La Grand-Place**
  Notre patrimoine architectural unique rend notre Ville conviviale et attrayante. C'est indéniablement un atout touristique d'une grande valeur culturelle et économique qui appartient aux 19 communes du Grand Mons.

  Notre Grand-Place a subi d'importants travaux :

  - requalification de l'Ilot (subsidié à 71% via les fonds de rénovation urbaine)
  - rénovation des façades
  - installation de la fontaine et des bancs publics
  - intégration de l'œuvre d'art ayant trait à Saint Georges et au dragon
  - espaces contigus (Jardin du Mayeur)
  - éclairage festif (qui reste à réaliser)

  Ces travaux sont subsidiés par l'Europe et par la Région wallonne – département Patrimoine (entre 80% et 90% de subsides, le reste étant à la charge de la Ville).
  Le montant total des travaux est de 3.075.614 €
  (**368.646 €** sont pris en charge par la Ville).
- **L'ancien Mont de Piété** qui subit des travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs afin d'y accueillir un centre d'interprétation sur saint Georges (Coût des travaux : 1.565.845 € subsidiés par le l'Europe et la Région wallonne à hauteur de 90%).

Bon à savoir

Il est tout simplement interdit d'aller chercher des subsides touristiques pour réparer les voiries communales, ou de réserver les subsides culturels à la propreté publique... ! La Ville ne peut en aucun cas changer la destination des subsides qui lui sont octroyés, sous peine de ne pas les recevoir ou de devoir les rembourser.

Les grands chantiers :

Enfin, des chantiers importants ont pu être réalisés grâce :

- **Au Gouvernement Fédéral :**
  - **les Cours de Justice :** le chantier des Cours de Justice sur le site de la Caserne Léopold a commencé en décembre 2003 ; l'extension du Palais de justice a été inaugurée en novembre 2005 tandis que la Justice de Paix va pouvoir bénéficier des locaux de l'ancienne Poste totalement réaménagée.
  - **les projets menés sur Jemappes et Flénu :** la Ville y injecte depuis 2002 les fonds octroyés par la Politique des Grandes Villes du Gouvernement fédéral (nombreuses réalisations : Salon communal, gare de Jemappes, etc.). Pour mener à bien ces projets, nous bénéficions de 2,2 millions d'euros par an.
- **la Communauté Française :** la Ville a mis a disposition le terrain du nouveau Théâtre du Manège et c'est la Communauté française qui a payé 100% des travaux.

La construction du Théâtre du Manège a été subsidiée à 100% par la Communauté française.

- **la Région wallonne :**
  - **Le rond-point du pont de Ghlin :** (coût de la réalisation pris en charge dans son entièreté par le Ministère wallon de l'Equipement et des Transports)
  - **L'Avenue de Gaulle :** réfection de la voirie, des trottoirs, égouttage, éclairage et création d'une bande bus.
  - **La capitainerie et le club house du Grand Large** qui ont été pris en charge par la Région wallonne.
  - **Le beffroi :** (aménagements intérieurs et extérieurs).

Au cours de cette législature, le Collège a œuvré à l'embellissement de notre Ville pour que les Montoises et les Montois en profitent au mieux.
Certes, beaucoup de travaux restent à faire en matière de voiries, de trottoirs et d'égouttage.
Mais le Collège a pu dégager des moyens à la Région, à la Communauté française, au Fédéral et à l'Union Européenne pour mener à bien un certain nombre de projets.

J.P.

Inauguration des Abattoirs

Du lard à l'art

En attendant la fin des travaux d'envergure de rénovation des Beaux-Arts (rue Neuve) et du Mont de Piété (rue du 11 novembre), le site des anciens Abattoirs a rouvert ses portes récemment, laissant au frigo les côtes basses, jarrets, contrefilets, entrecôtes, lards et autres bidoches. Adieu veaux, vaches, cochons ! Place à l'art et à l'artisanat.

Les Abattoirs, c'est d'abord un lieu qui vaut le coup d'œil de par son ampleur et sa qualité architecturale. Un lieu qui a une histoire aussi. Les Abattoirs furent construits en 1854-1855 par l'architecte Sury, dans le style Lombard. A l'origine, la Trouille passait le long du bâtiment. Des fossés et des réservoirs à poissons y avaient été aménagés. Le quartier était d'ailleurs appelé le « Quartier de la Pêcherie » et, plus tard, le « Quartier du Grand Trou Oudart », du nom d'une famille de pêcheurs.

Classé en 1985, le site a subi une première phase importante de restauration, essentiellement sur les aspects extérieurs du bâtiment.

Aujourd'hui, avec le Carré des Arts voisin, une future Maison de la Créativité tout proche, la Machine à Eau non loin... on pourrait presque rebaptiser ce quartier en « Quartier des Arts », voire, plus audacieux, en « Quartier de l'Art », qui permet une interprétation phonétique assez ludique.

Les Anciens Abattoirs sont ainsi appelés à devenir un nouveau pôle culturel et touristique de première importance. Le lieu est divisé en trois grandes parties : la Grande Halle (bâtiment central) accueillera des manifestations et expositions temporaires ; l'Etable, où est installé le siège de l'asbl World Crafts Council Belgique francophone (artisanat de création et arts appliqués tels céramique, bijoux, mobilier, luminaires, sculptures de verre...) ; le Frigo se compose enfin d'une cafétéria et d'un espace polyvalent dédié au don et à l'image.

Les travaux sont financés à hauteur de 90% par les Fonds européens du FEDER et par le Commissariat général au Tourisme de la Région wallonne. Le montant total de l'investissement s'élève à 2.323.912 €. Ce sont les architectes Marc Mawet et Olivier Bourez (bureau MATADOR) qui ont conçu et coordonné les aménagements, réalisés par l'entreprise LIXON.

F.L.

Les expositions actuelles sont accessibles jusqu'au 4 juin 2006

- « Osons l'Art appliqué » dans l'Etable
- Œuvres de 14 jeunes créateurs issus de l'ESAPV dans la Grande Halle
- Installations et performances multimédia dans le Frigo

Du mardi au dimanche, de 12h à 18h
Tél. : 065/40.53.02 ou 065/40.53.18
culture@ville.mons.be
www.mons.be

Photo : Rino Noviello

City Sonics 2006

Mons remonte le son !

Lancé en juin 2003, à Mons, par l'association interdisciplinaire Transcultures, la Ville de Mons et l'apport d'autres partenaires culturels importants (le manège.mons, Centre des Ecritures Contemporaines et Numériques, Technocité, Musiques Nouvelles), City Sonics présente chaque été (de la mi-juin à la fin juillet) une série d'installations, d'environnements, de salons radio et audio-vidéo assortis de performances, de concerts, de conférences et d'ateliers. A bon entendeur...

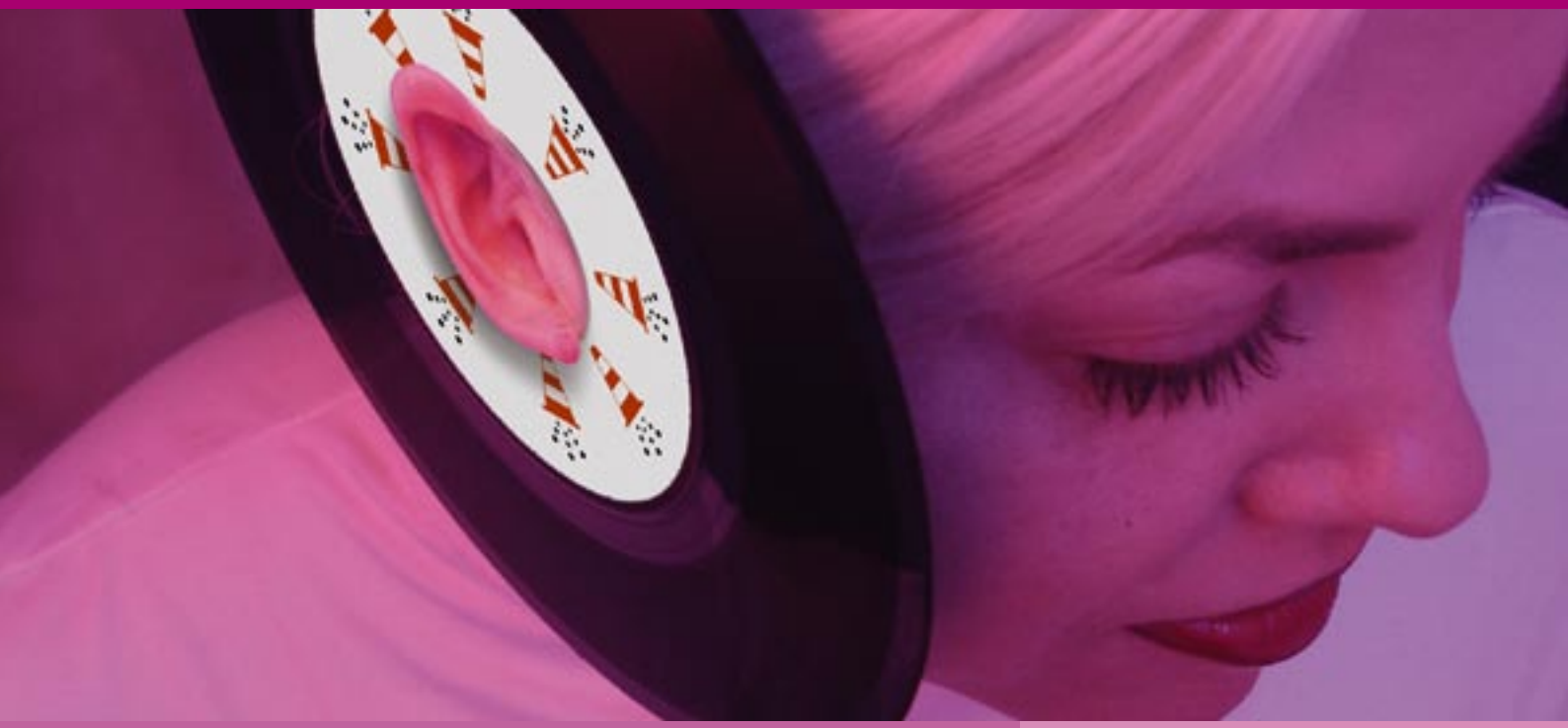

À Mons, le son investit des lieux de patrimoine, de savoir et de culture, mais aussi des espaces en rénovation, de travail ou de passage. Il trace, dans la ville redécouverte, un itinéraire original dédié au plaisir de l'écoute. Une quarantaine d'artistes musiciens, plasticiens, multimédia, radiophoniques... participent à ce qui est maintenant devenu un rendez-vous annuel international.
Festival de création inventive et in situ placé sous le commissariat artistique de Philippe Franck (directeur artistique de Transcultures), City Sonics ouvre toutes les portes aux sons plastiques, sons-machine, sons-voix, sons-images, sons en mutation... et se pose en défricheur de jeunes talents dont les oeuvres côtoient celles d'artistes confirmés et de pionniers de l'audio art.

Dans le cadre de Luxembourg 2007, capitale européenne de la culture, la manifestation City Sonics sera présentée, pour la première fois, dans divers lieux à Luxembourg en avril puis à Mons de la mi-juin à la fin juillet 2007.

City Sonics propose parallèlement tout au long de l'année une série d'installations, de performances, rencontres, ateliers (en partenariat avec le CeCN et Technocité)... à partir de son antenne montoise aux anciens abattoirs rénovés.

Près de 100 œuvres déjà présentées

City Sonics est un festival résolument orienté vers la création qui, avec ses partenaires et ses réseaux belges et européens, privilégie les œuvres (co)produites pour cette occasion ou fortement adaptées aux lieux avec lesquels elles dialoguent. A ce jour, près d'une centaine d'œuvres ont été présentées dont plus de la moitié sont des créations et les autres, pour la plupart, des premières belges.

Parmi les artistes et collectifs invités pressentis pour l'édition 2006, citons : Tony Conrad, Josep Maria Balanya, Alexis Destoop + Eavesdropper, Régis Cotentin, Pascal Broccolichi, Jérôme Poret, André Meurice + Manu Clerbois, Christian Fennesz + Gustav Deutsch, Alexander MacSween, Martine Vialle + Christophe Bailleaux, Eric Van Osselaer + François Sys, Vincent Mauger + Ingirafn Sternarsson (Pépinières d'artistes européens), Arte Radio, Apo33, Locus Sonus, Emergences sonores (ESAPV, Faculté Polytechnique de Mons,...),...

Les lieux investis

Chaque année, City Sonics trace un itinéraire différent dans le centre-ville montois facilement accessible à pied pour le visiteur. En 2006, les principaux lieux investis seront :

- Les anciens Abattoirs rénovés dont l'espace du frigo (aile droite du site), dédié à la diffusion d'œuvres contemporaines interdisciplinaires image/son.
- La salle Saint-Georges
- La Maison Folie
- La Machine à Eau
- La Médiathèque + galerie 7m³

...

F.L.

Du 22 juin au 31 juillet 2006

Infos

Tél. : 065/40.53.02 | www.citysonics.be
(présentation des œuvres et des artistes en ligne + extraits sonores)
www.mons.be

Direction artistique, coordination générale :
Philippe Franck | philippe@transcultures.net

Administration, coordination multimédia :
Vincent Delvaux | vincent@transcultures.net

Diffusion, promotion, coordination artistique :
annelaurecham@hotmail.com

Transcultures

c/o Maison de la Bellone
46 rue de Flandre B-1000 Bruxelles
T : +32 (0) 2 544 08 77 | Fax : + 32 (0) 513 61 04
contact@transcultures.net | www.transcultures.net

Une co-production Communauté française, Ville de Mons, CECN, Transcultures, Musiques Nouvelles

En partenariat avec :
La Maison Folie, le manège.mons, l'ESAPV, Manufactor et le Studio des Arts contemporains le Fresnoy

Fêtes de la Musique 2006

Il y en aura pour toutes les ouïes

Rendez-vous désormais incontournable du début de l'été, les Fêtes de la Musique accorde la diversité avec la qualité, joint les pointures aux artistes régionaux. Mons s'inscrit naturellement dans la démarche initiée par la Communauté française. De la musique classique au rock, en passant par le jazz ou la chanson, il y en aura pour toutes les ouïes.

MERCREDI 21 JUIN

19h – Théâtre Royal de Mons
Finale des octaves de la Musique

Cérémonie de remise de prix aux artistes de la Communauté française, toutes catégories musicales confondues, suivie d'un concert hommage à LIO, avec LIO et ses invités (Hooverphonic, Jéronimo, Jacques Duval, Eté 67, Marka...). Avec la participation de l'Orchestre royal de Chambre de Wallonie.

Infos : 02/209.10.90
info@octavesdelamusique.be
www.octavesdelamusique.be

JEUDI 22JUIN

Dans le cadre de City Sonics

- **Performance de josep - Maria Balanya** /abattoirs
- **Musiques nouvelles et Fennesz** /théâtre de Mons

VENDREDI 23 JUIN

Finale de « l'Envol des Cités » théâtre de Mons

St Denis: café des Etangs:
K-pax, et turn around (21h00/24h00)

Grand Place :

- **Podium théâtre :**
  Les Chickendales (22h00/23h30)
- **Podium Excelsior :**
  Alexandre cavaliere (18h00/19h30)
  Hot club d'Italy (20h/21h30)
  Klezmer jazz Band (22h/24h00)
- **Kfée :**
  kmg's (21h00/22h30)

Dans le cadre de City Sonics

- **Gouter sonore :**
  optical sound (18h30)
- **Performance d'Alexander Mac Sween** / Médiathèque (20h00)

SAMEDI 24 JUIN

Maison du jazz :
exposition audiovisuelle
« l'histoire du jazz » (15h/20h)
Elletrio(16h) - Soul and soul band (18h)
Rallye café

Au FinZerb :
Animations enfants yukulélé et kali bahia
(15h00/20h00) (Marché aux herbes)

Au St-Germain :
Malango (21h00/22h30) + after au Kfée (23h00)

Au quartier latin/Echalote :
Fake plastics et Pilgrims
(20h00/24h00) (Marché aux herbes)

A l'Atelier :
Poney et talking to teapots (suède)
(rue des fripiers)

Dans le pietonnier :
Les fanfoireux (17h00/19h00)

Grand Place :

- **Podium théâtre :**
  mcb7 (18h00/19/00)
  Blue d mary (21h00/22h30)
- **Podium Excelsior :**
  Rick Pellegrino (17h00/18h30)
  Co and Co blues band (19h00/21h30)
  Soul free (21h30/24h00)

Auditorium Médiathèque :
the friendly dog (15h00/17h00)
Fred Deltenre (19h00/21h00)

Podium "Mons en Live" :
Place de Bootle (12h00/24h00)

Chorales au salon gothique de l'Hôtel de Ville :
mezzavoce (14h15)
Choeur d'enfants les grillons (15h15)
Les Rolandins (15h45)

DIMANCHE 25 JUIN

Concert aperitif de l'ORCW au jardin du mayeur (11h00) :
Haydn - Grétry

Grand Place :

- Fanfares locales Ghlin et La Caecilia de Jemappes (17h)
  Royale Philharmonie de Saint-Symphorien et Fanfare d'Havré (18h)
  Mons Saint-Georges Brassband et l'Harmonie de Ghlin (19h)
- **Podium Excelsior :**
  jo scinta plays Louis Amstrong (16h00/17h00)
  Eagle 4 (21h00/22h00)
  Deosan's (22h00/24h00)

Durant les 3 jours, décentralisation des fêtes sur Flénu, Jemappes et Obourg

PARCOURS « UN AUTRE MOZART »

Une « lecture » buissonnière et décalée du divin Mozart, entrecoupée d'airs mozartiens issus du répertoire de musique de chambre. Ce parcours permettre de cerner le rapport de Mozart aux différentes formes d'autorité auxquelles il fut confronté au cours de sa vie et ses réactions, souvent frondeuses, impertinentes, emportées, comme sa musique...

- **Maison Losseau, 37 rue de Nimy (17h) :** Mozart insolite et inattendu vu par les écrivains (Goethe, Stendhal, Jules Verne, Philippe Sollers, Anthony Burgess...
- **Cour du magasin Baroc, 32 rue des Fripiers (18h30) :** Mozart et les femmes
- **Anciens Abattoirs, Place de la Grande Pêcherie (20h) :** Mozart l'impertinent, avec l'Orchestre royal de Chambre de Wallonie.

Une organisation Musica Mons et du Conseil de la Musique, avec le soutien du service de la Culture de la Ville de Mons.

Infos :
065/84.70.44
www.orcw.be
www.fetedelamusique.be

3e FESTIVAL « CÔTÉ COUR, CÔTÉ JARDIN »

Chapelle du Conservatoire de Mons (rue de Nimy, 7)

LE SAMEDI 1 JUILLET À 16H
LE DIMANCHE 2 JUILLET À 11H ET 16H

5€ / 3€ (« Amis de l'ORCW » et étudiants)
Gratuit pour les – de 12 ans

Une organisation de Musica Mons
avec le soutien du Conservatoire de Mons
et la Chapelle Musicale Reine Elisabeth

- **Concerts apéritifs**
  dans les anciens Abattoirs (place de la Grande Pêcherie)
  5€ / 3€ (« Amis de l'ORCW » et étudiants)
  Gratuit pour les – de 12 ans
  Une production de Musica Mons
  avec le soutien du service de la culture de la Ville de Mons.
  Infos et réservations : +32 (0)65/84 70 44

- **Le dimanche 9 juillet à 11h – Le Quatuor Novae**
  (Red Gjeçi, violon, Sylvie Bagara, violon, Kela Canka, alto, Charlotte Danhier, violoncelle) *Mozart- Borodin*
- **Le samedi 15 juillet à 11h - Le Petit Chœur**
  direction : Yves Wuyst - Clavecin : Fabian Martigny - *Haydn-Mozart*
  Une production de Musica Mons avec le soutien du service de la culture de la Ville de Mons.
  Infos et réservations : +32(0)65/ 84 70 44
- **Le dimanche 16 juillet à 11h – Véronique Lambert,**
  mezzo soprano - accompagnée de Tzvetana Gigova, pianiste
  Une production de Musica Mons
  avec le soutien du service de la culture de la Ville de Mons.
  Infos et réservations : +32(0)65/ 84 70 44

7e Festival au Carré du 1er au 14 juillet 2006

Chili con Carré au menu

Chaque année, la saison du manège.mons se clôture en beauté avec un festival en plein air axé sur la création. Théâtre, danse, concerts, une programmation riche et variée, aux couleurs de l'été, le tout dans une ambiance chaude et conviviale... Pour cette 7ème édition, le Chili, en tant qu'invité d'honneur, nous promet déjà de grands moments de plaisir et de découvertes.

SAMEDI 1ER JUILLET

18H30 : Inauguration
Verre de l'amitié - Cour du Carré des Arts

20H00 : SAULE et les pleureurs
Grande scène - Carré des Arts

Si jeune et déjà si grand, Saule a trouvé un chemin bien à lui. Il est Montois et comédien de formation. Il promène sur les routes ses histoires intemporelles, souvent drôles, parfois tristes mais toujours tendres. Une voix, une guitare, des Pleureurs pour faire jaillir la lumière, Saule s'adapte à toutes les situations avec son incroyable sensibilité comme fil rouge. L'émotion et l'humain avant tout, Saule a atteint la grâce en quelques notes qui font vibrer, sans prétention. Après un EP 4 titres qui séduisit Cali, les professionnels et surtout le public (Dour...), Saule signe Vous êtes ici, sous le tout récent sous-label de Bang! consacré à la diffusion de la musique francophone. En mars 2006, il sort alors un album instantanément acclamé par la critique et le public. Saule fait parler de lui, mais laissez-le parler, et vous craquerez devant tant de charme et de simplicité!

DIMANCHE 2 JUILLET

19H00 : ROMAN PHOTO
de Royal de luxe - Abattoirs

photo : Jordi Bover

C'est un événement : Royal de luxe est de retour à Mons ! Nous étions tous très impatients depuis le succès retentissant de Soldes, deux spectacles pour le prix d'un présenté en ouverture de la saison 2003/2004 en plein air sur la Grand Place !
Créé il y a une vingtaine d'années, Roman Photo est en quelque sorte le spectacle fondateur de la compagnie. Son metteur en scène, Jean-Luc Courcoult, est un amoureux du Chili. C'est pourquoi il nous revient à Mons avec une distribution chilienne...

21H15 : BORRACHOS DE LUNA (IVRES DE LUNE)
de Juan Radrigan - Abattoirs

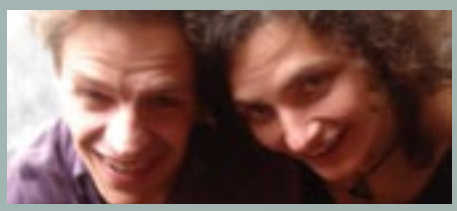

Cette première carte blanche nous permet la rencontre avec l'œuvre de Juan Radrigan, un des auteurs chilien les plus significatifs. Plongeons dans la dramaturgie chilienne !
Ivres de lune nous donne à voir un extrait de vie d'un homme et d'une femme, désabusés, qui vivent (ou survivent ?) dans un bidonville. Dans un café, l'échange se crée, une relation se noue et les personnages se dévoilent, pas à pas.

22H30 : Concert électro - City Sonic's

LUNDI 3 JUILLET

19H00 : ROMAN PHOTO
de Royal de luxe - Abattoirs

21H15 : BORRACHOS DE LUNA
(IVRES DE LUNE)
de Juan Radrigan - Abattoirs

MARDI 4 JUILLET

19H00 : ROMAN PHOTO
de Royal de luxe - Abattoirs

21H15 : BORRACHOS DE LUNA
(IVRES DE LUNE)
de Juan Radrigan - Abattoirs

21H15 : LADYCRACKERS
Grande scène - Carré des Arts

MERCREDI 5 JUILLET

19H00 : BORRACHOS DE LUNA
(IVRES DE LUNE)
de Juan Radrigan - Abattoirs

19H00 : BOUVARD ET PÉCUCHET
de Gustave Flaubert
Maison Folie - Salle des Arbalestriers

Création - Mise en scène
de Michel Tanner

Avec Jean-Marie Pétiniot
et Guy Pion

Quel plaisir de rassembler une nouvelle fois ces comparses de longue date que sont Guy Pion et Jean-Marie Pétiniot, deux acteurs majeurs de la Communauté française, qui avaient créé ensemble le Théâtre de l'Eveil ! Plaisir également de retrouver Michel Tanner, qui avait déjà mis en scène au Centre Dramatique 26bis impasse du Colonel Foissy,

Le Marchand de Venise, Le Bourgeois gentilhomme, Les Bacchantes, Le Jour des coumères ou encore Grincements et autres bruits...

Bouvard et Pécuchet, copistes de leur état, la cinquantaine venue, se retirent à la campagne et décident, après avoir inspecté l'univers, d 'embrasser la totalité des connaissances humaines. Ils veulent, ainsi, comprendre et maîtriser le monde par le savoir. Dans une débauche de recherche de travail, de bonne volonté, d'amitié... et de sottise, ils vont être les représentants de la bêtise humaine, chose, chacun le sait, la mieux partagée de l'univers. Si Bouvard et Pécuchet sont des « cloportes » selon leur créateur, ils sont aussi capables d'analyses pertinentes et ironiques des gens et de la société qui les entourent.

21H15 : VENUS + MONS ORCHESTRA
Grande scène - Carré des Arts

Le groupe bruxellois, qui revient avec le remarquable album The red room, nous offre un magnifique spectacle avec le Mons Orchestra, avec lequel il entretient une relation fidèle depuis l'enregistrement de l'album The Man who was already dead, sorti en 2000.

JEUDI 6 JUILLET

19H00 : BOUVARD ET PÉCUCHET
de Gustave Flaubert
Maison Folie - Salle des Arbalestriers

21H15 : CARTE BLANCHE À ROBERTO CORDOVA
Grande scène - Carré des Arts

VENDREDI 7 JUILLET : SOIRÉE ROCK

19H00 : BOUVARD ET PÉCUCHET
de Gustave Flaubert
Maison Folie - Salle des Arbalestriers

21H15 : MONSOON version acoustique
Grande scène - Carré des Arts

Trois albums à son actif, des prestations scéniques remarquées, Monsoon arpente, depuis sept ans déjà, les chemins de traverse d'un rock sombre et imprévisible. Servi par une chanteuse à la voix lumineuse et inquiétante (Delphine Gardin), ce sextet bruxellois cultive les extrêmes d'un univers volontiers trouble. Un rock écorché, teinté de jazz, où l'énergie brute côtoie les mélodies vaporeuses. Le concert présenté ici est sous sa forme acoustique, plus intime, plus douce, plus estivale ! A ne pas manquer !

SAMEDI 8 JUILLET

19H00 : BOUVARD ET PÉCUCHET
de Gustave Flaubert
Maison Folie - Salle des Arbalestriers

19H00 : CARTE BLANCHE À FELISA CERECEDA
Abattoirs

Felisa Cereceda, jeune femme d'origine chilienne, née à Berlin et installée à Bruxelles, issue du Conservatoire de Mons, plonge dans la matière passionnante de son passé et se fait caisse de résonance de la vie de sa grand-mère : **Violeta Parra** ; grande figure emblématique de la culture chilienne. Création.

21H15 : INTI ILLIMANI, historico
Grande scène - Carré des Arts

DIMANCHE 9 JUILLET

JOURNEE DES ENFANTS

LUNDI 10 JUILLET

19H00 : CARTE BLANCHE À FELISA CERECEDA
Abattoirs

21H15 : CABARET DES ÉTUDIANTS DU CONSERVATOIRE DE MONS HOMMAGE À DALIDA
Grande scène - Carré des Arts

MARDI 11 JUILLET

21H15 : CABARET DES ÉTUDIANTS DU CONSERVATOIRE DE MONS HOMMAGE À DALIDA
Grande scène - Carré des Arts

MERCREDI 12 JUILLET

21H15 : SYNFONIA EROICA
Michèle Anne De Mey
Danse - Grande scène - Carré des Arts

Jeux de phrases musicales et chorégraphiques, jeux de passages, de glissements, de mouvements parallèles et différents qui nous racontent l'histoire éternelle de l'homme et de la femme, des couples qui se font et se défont, du groupe face au couple, et qui nous dessinent la figure changeante et immortelle du héros. Alternance des moments ludiques et graves, du dansé et du non-dansé, du mouvement et du recueillement, où l'énergie épouse l'émotion et où le geste fait corps avec la musique.

JEUDI 13 JUILLET

19H00 : A LOVE SUPRÊME
Abattoirs

21H00 : Concert de jazz
Grande scène - Carré des Arts

VENDREDI 14 JUILLET : SOIRÉE DE CLÔTURE

19H00 : Rencontre
débat autour de la femme et son engagement au sein de la société.
Femmes et politique, femmes et pouvoir...

21H15 : Concert + bal de clôture

INFOS PRATIQUES

LIEUX DE SPECTACLE

- **Carré des Arts**
  Rue des Sœurs Noires 4A - 7000 Mons
- **Abattoirs**
  Place de la Grande-Pêcherie - 7000 Mons
- **Maison Folie, Espace des possibles / Salle des Arbalestriers**
  Rue des Arbalestriers, 8 - 7000 Mons

RENSEIGNEMENTS / RESERVATIONS

- **Le manège.mons / Billetterie**
  Théâtre Royal - Grand-Place - 7000 Mons

Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h.
Tél : 065/ 39 59 39 ou tickets@lemanege-mons.be
www.lemanege.com

TARIFS

Tarif plein : 10,5 € (sauf Royal de Luxe : spectacle gratuit)

Tarif réduit (abonnés ou groupe) : 7,5 €
(sauf Royal de Luxe : spectacle gratuit)

Passeport (donne accès à l'entièreté des spectacles du festival) : 50 €

Journée pour les enfants : 5 €, collation comprise

Repas-spectacle : 15 € + achat d'une place de spectacle vous donne droit à un chèque d'une valeur de 18 € à déduire de l'addition au restaurant le soir du spectacle.

Mundaneum

Cet été, le Mundaneum se *Livre*

Trois rendez-vous à prendre : la prolongation de l'excellente expo Jules Verne jusqu'au 6 août, un grande exposition autour du Livre, et la participation aux Fêtes du Patrimoine.

Prolongation de « Jules Verne : savoir rêver, savoirs rêvés »

L'exposition est une incitation aux voyages, voyages dans les mondes connus et inconnus, voyages extraordinaires entre passé et avenir. Elle se présente en **deux parties,** enquête sur les sources scientifiques des voyages.
Techniques & Voyages : Le visiteur est invité à un retour sur les mondes rêvés de son enfance à travers l'œuvre de Jules Verne et les explorations d'ordre géographique qui y sont contées.
Technologies & Territoires : Le visiteur est invité à un tout autre voyage dont la référence n'est plus la Terre mais les territoires nouveaux amorcés par les sciences d'aujourd'hui.

Infos pratiques :

Jusqu'au 6 août 2006
Du mardi au dimanche, de 12h à 18h
Au Mundaneum, rue de Nimy 76
7000 Mons (Belgique)
0032 (0)65 31 53 43 - www.mundaneum.be

Entrée : 2,50 euros
Tarif réduit : 1 euro
Tickets Article 27 acceptés
Gratuit tous les 1ers mercredis du mois
Catalogue : 10 euros

Visites guidées, sur réservation (français, néerlandais, allemand, anglais, italien) : 25 euros (max. 25 personnes)

Visite guidée de l'exposition tous les premiers dimanches du mois à **14h : le 2 avril - le 7 mai - le 4 juin - le 2 juillet - le 6 août.** 5 euros par personne pour l'accès à l'exposition et la visite guidée (groupe de minimum 7 personnes pour la tenue de la visite), sur réservation.

Dossier pédagogique sur demande.
Réservation souhaitée pour visite libre en groupe à partir de **10 personnes.**

photo Mundaneum

« Du papyrus au livre électronique : Le Livre, une révolution»

A l'occasion du centenaire de la naissance du **Musée du Livre** le 25 mars 1906 à Bruxelles, le Mundaneum propose l'exposition originale : **Du papyrus au livre électronique : Le Livre, une révolution**

Sur les traces de **Paul Otlet,** fondateur de la **Maison du Livre** mais aussi du **Mundaneum,** nous nous proposons de questionner l'histoire du Livre et de le comprendre en tant que fait social : Qu'est-ce que le Livre ? Quelles sont ses fonctions ? Quelles transformations a-t-il subi au cours des siècles ? Quel a été son rôle sur les événements historiques ? Quelle influence l'histoire des techniques a-t-elle eu sur le Livre ?

L'exposition retracera les différentes étapes qu'a connu le Livre : du Livre des morts égyptien à l'e-book en passant notamment par les manuscrits médiévaux, incunables et livres imprimés. Des pièces d'exception telles que la Bible de Luther, la Bible Polyglotte de Plantin, les ouvrages de Mercator, l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert ou encore les Livres-Objets des artistes du XXème siècle (Bury, Breton, ...) retraceront l'histoire de la pensée. Ceci en partenariat avec, notamment, les Réserves Précieuses du Musée Royal de Mariemont et de l'Université de Mons-Hainaut.

Au-delà de cette démarche rétrospective, l'exposition est une invitation à questionner notre rapport au Livre, dans sa forme actuelle et à venir. Des initiatives originales autour du Livre et du multimédia seront présentées en dernière partie d'exposition, invitant à la réflexion sur la place du Livre dans nos sociétés et sur son devenir.

Autour du Livre...

Un cycle de conférences-débats **les « MUNDAgoras »** accompagnera l'exposition. **Visites guidées, ateliers pédagogiques et animations** sont prévus en dialogue avec les thèmes évoqués dans l'exposition.

Infos pratiques :

« Du papyrus au livre électronique : Le Livre, une révolution» Exposition, Mundagoras, Animations
Au Mundaneum, rue de Nimy 76
à 7000 Mons (Belgique)

Infos : 065/31 53 43 ou info@mundaneum.be
www.mundaneum.be
Espace d'expositions et Mundaweb ouverts du mardi au dimanche de 12 à 18h

Entrée : 2,50 euros – tarif réduit : 1 euros
Tickets article 27 acceptés

«Le Musée du Livre», illustration par Anto Carte, collections du Mundaneum

Journées du Patrimoine 2006

Les 9 et 10 septembre prochains, le Mundaneum participe aux Journées du Patrimoine et proposera des visites guidées sur la citoyenneté et le Mundaneum, la citoyenneté et l'Histoire du Livre (dans le cadre de l'exposition temporaire présentée au Mundaneum dès le 8 septembre).

Feux de la Saint-Jean le 30 juin 2006

La fête du retour de l'été

On nous promet la fête jusqu'à l'aube, des cortèges aux flambeaux, crécelles et tambours animant les rues de la ville, un énorme bûcher allumé sur la Place Nervienne et des concerts gratuits. Chaque année à la fin juin, les Feux de la Saint-Jean embrasent la ville...

Programme général

Place Nervienne

18h30 : animations pour les enfants
20h30 : concerts non-stops
20h50 : départ des deux cortèges
21h30 : concert pop-rock Poulycroc
23h00 : boutage du feu et final musical
23h30 : concert de Jean-Louis Daulne
01h15 : concert de Poulycroc (rock festif)

Grand-Place

21h30 : cérémonie-spectacle et animations musicales
22h00 : rassemblement des cortèges
22h30 : sortie magistrale de l'Hôtel de Ville du grand cortège de la Saint-Jean

Des origines très anciennes

La fête des Feux de la Saint-Jean est issue des fêtes solaires qui remontent aux civilisations antiques. On y voit clairement les fêtes orientales importées en occident par les peuples d'origine aryenne : Perses, Egyptiens, Grecs, Romains, Germains, Celtes et Scandinaves. On honore les deux équinoxes de printemps et d'automne, ainsi que les deux solstices d'été et d'hiver. C'est le Dieu soleil, symbolisé par le feu, qui est célébré.

A Mons, on fête la Saint-Jean en allumant des feux dans chaque quartier jusqu'en 1822 (et en plaçant un coq en cage à côté), date à laquelle le Collège des Bourgmestre et Echevins interdit le déroulement des Feux (pour des raisons de sécurité). À la Saint-Jean a lieu aussi un concours de chants dont le premier prix est un coq vivant. Raison pour laquelle celui-ci est promené dans la ville en tête de cortège (comme à Jemappes, mais pour d'autres motifs).
Le 23 juin 1990, un bon millier de personnes participent à la « renaissance » des Feux de la Saint-Jean à Mons. La recette est simple : un cortège de tambours parcourt la ville pour annoncer la mise à feu d'un bûcher sur la Place Nervienne. Une fête populaire se déroule ensuite sur cette place et dans les casemates voisines. Depuis, la fête a évolué. On dénombre à présent plus de 15.000 personnes à l'allumage du feu.

Comme à l'origine les Feux de la Saint-Jean sont une célébration celte du soleil, l'accent est donné sur le caractère de «cérémonie» à la manifestation. Le mot «cérémonie» signifie en effet : partage d'émotions autour d'un certain nombre d'actions rituelles, le rituel appartenant ici au domaine du spectacle.
Ce rituel festif se retrouve dans les 4 phases de la manifestation : le départ des groupes de la Place Nervienne qui battent au rythme des tambours et crécelles les petites rues de Mons, l'attente sur la Grand-Place, et la sortie magistrale de l'Hôtel de Ville, le grand cortège et le boutage du feu à la Place Nervienne.

400 figurants et 200 musiciens

Les cortèges aux tambours, crécelles et flambeaux parcourent les rues de Mons de 21h à 23h. Un véritable spectacle est conçu spécialement pour les Feux de la Saint-Jean par l'asbl « Les Passeurs de Rêves », de Tournai. Il encadre les différents cortèges. Une grande scénographie regroupe 150 acteurs sur la Grand-Place à 21h30.
La nuit tombe ... et tous les acteurs des cortèges se retrouvent enfermés dans l'Hôtel de Ville dont les portes se referment au moment où le soleil se couche. Elles s'ouvrent sur la nuit et le grand cortège va rejoindre la foule des Montois qui l'accompagne munie de flambeaux jusqu'à la Place Nervienne : 4 orchestres jalonneront le long cheminement de la foule (± 1 hrs).

Enfants admis dès 18h

Les Feux de la Saint-Jean se déroulant dans les derniers jours de l'année scolaire, les enfants sont invités à rejoindre les groupes sur la Place Nervienne, dès 18h00, où des animations adaptées sont ouvertes jusqu'à 23h ! (jeux populaires, château gonflable, cirque du doudou, dynamusée, parcours d'obstacles...).

Infos :
Vincent Latiers
Rue de la Réunion, 6 - 7000 Mons
Tél. : 065/33.64.17
Courriel : feux-saint-jean@mons.be
www.saintjeanmons.be

ethias trophy

aft

2 > 8.10.06
> Mons.expo

CHALLENGER SERIES ATP

Avec la participation
d'Olivier Rochus
et de nombreux
joueurs internationaux

tickets : 070 23 23 23
www.ethiastrophy.be

belgacom

MONS

RÉGION WALLONNE

/ L'Albert champion !

Il aura fallu attendre l'ultime journée de championnat pour que le RAEC Mons soit sacré champion de Division 2. Anticipant ainsi la décision de l'Union Belge qui pourrait ajouter 6 nouveaux points aux Dragons, ceux-ci ont brillamment gagné, sur le terrain, le droit d'évoluer la saison prochaine au sein de l'élite nationale. Bravo encore aux joueurs, entraîneurs et dirigeants !

1 Le car des joueurs arrive sur la Grand-Place, déclenchant une liesse sans pareille. | **2** Un par un, les héros du jour sortent comme ils peuvent du car pour entrer dans l'Hôtel de Ville, où ils seront reçus. **3** Explosion de joie sur le balcon de l'Hôtel de Ville. La pression de toute une saison laisse place à l'euphorie d'un titre hautement mérité. | **4** Chouchoune félicite Souza, la communion entre supporters et joueurs est intense. | **5** Capitaine exemplaire toute la saison durant, le gardien Cédric Berthelin fut l'un des piliers de l'Albert. | **6** Sortie triomphale pour Mohamed Dahmane, auteur des deux buts décisifs lors du dernier match à Dessel.

Photos et légendes : Fabrice Levêque

/ Mons-Hainaut remporte la Coupe de Belgique

A l'heure où vous lirez ces lignes, les play-offs du championnat de Belgique de basket auront livré leur verdict, avec, on l'espère, un nouvel exploit à la clé pour les Renards. En attendant, retour en photos sur une performance historique : le premier titre national pour l'Union Dexia Mons Hainaut, vainqueur de Charleroi en finale de la Coupe de Belgique (69-59), le 17 avril dernier. Bravo aux joueurs, aux coaches et bien entendu aux dirigeants du club, ces derniers étant légitimement récompensés de leur gestion de plus en plus professionnelle.

1 Sacré MVP de la saison (équivalent du Soulier d'Or en foot), George Evans fut l'un des grands artisans de la victoire montoise. | **2** Le manager Thierry Wilquin exulte. Les supporters aussi. Le buzzer bien de retentir : Mons Hainaut vient de décrocher la première Coupe de Belgique de son histoire. | **3** Georges Evans soulève la Coupe dans l'euphorie générale | **4** Le Président Guy Lheureux, bien nommé pour la circonstance, félicité par le Bourgmestre en titre lors de la réception à l'Hôtel de Ville. | **5** Reçus à l'Hôtel de Ville, les Renards ont ensuite fait une apparition triomphale et pétillante sur le balcon.

Photos : Eric Ghislain – La Province

/ Quelques rendez-vous estivaux

Impossible ici de reprendre in extenso l'ensemble des activités culturelles, sportives, festives et autres se déroulant cet été sur le sol montois. Tant cela foisonne. En voici quelques-unes, complémentaires aux principales manifestations culturelles décrites ci-avant. Et pour de plus amples détails et d'autres rendez-vous, nous vous invitons à consulter l'agenda du site Internet de la Ville de Mons www.mons.be.

ACTIVITÉS SPORTIVES À JEMAPPES

Samedi 19 août

à 14h00 : Concours de pétanque

de 7 à 17h00 : Concours de pêche avec déversement de 200 kg de carpes.

Dimanche 20 août

15h00 : concours de tir à l'arc

RENDEZ-VOUS INTER DU MODÈLISME

Démonstrations et expositions de modèles réduits (avions, bateaux, voitures, camions, figurines, exposition statique.

Samedi 19 août de 10h00 à 18h00

Dimanche 20 août de 9h00 à 18h00

TOUR DE LA RÉGION WALLONNE CYCLISTE

Passage de l'étape Flobecq – Marcinelle le 24 juillet vers 14h40 sur la nationale 546 à Harveng de cette épreuve pour professionnels de classe 2 HC

VACANCES EN SPORTS

Stage multisports (natation, foot, volley, tennis, hand-ball ...) au Complexe Sportif de Flénu, rue des Produits 16, pour tous les jeunes nés entre 1998 et 1993.

Périodes : du 03 au 07 juillet
du 10 au 14 juillet
du 31 juillet au 04 août
du 07 au 11 août

Une garderie est prévue à partir de 08h00 jusque 16h45.

Renseignements :
Service des Sports au 065/40.56.58

CUESMES EN FÊTE

Les 3, 4 et 5 juin 2006 sur la place de Cuesmes. Festival BD, marché fermier et artisanal, tournoi de foot en salle, brocante, cirque ...

SON & LUMIÈRE

Le 11 août 2006 au Château d'Havré. Spectacle aquatique de deux heures.

TANKS IN TOWN

Commémoration de la libération de Mons.
Cortège de blindés le dimanche 27 août à partir de 08h30 dans l'entité montoise (départ du « Bois – Brûlé à Ghlin)

Démonstrations et baptêmes en chars, démonstrations diverses, brocante d'objets militaires …etc. le samedi 26.

Renseignements : M. Pierre DEGAYE au 0478/220.263

HARMIGNIES À LA BELLE ÉPOQUE / 26 ET 27 AOÛT

Samedi

11h00 : Mariage d'époque, avec cortège de la rue de la Forge vers la Maison communale.

14h30 : Saynète reproduisant un « Tirage au sort » pour recruter de nouveaux soldats dans l'armée belge.

15h00 : Lutte de Jeu de Balle, en tenue d'époque.

16h30 : Enterrement en musique d'un notable.

20h30 : Bal 1900, animé par la Royale Philharmonie de Saint-Symphorien.

Dimanche

10h00 : Messe suivie d'une procession

13h00 : dîner champêtre

15h00 : Saynète reconstituant la « Vente des Epioux »

16h00 : Défilé de vélos ancêtres

16h30 : Concours d'attelages de tradition

19h00 : Démonstration de danses anciennes

20h00 : Clôture avec le French Cancan

Infos :

Mme Christiane Dambrun
Tél. : 065/58.69.56

/ Mons a dit « Ti amo » au Giro

Et d'abord à Umberto ! Quelque 15.000 personnes ont assisté au concert gratuit du crooner italien sur la Grand-Place, le vendredi 5 mai dernier. Umberto Tozzi a séduit le public montois, en proposant ses principaux succès mais aussi en reprenant quelques standards de la Pop et du Rock des années 60. Une grande réussite. Le dimanche 7, le Village sportif du GIRO avait pris ses quartiers sur la Grand-Place. Beaucoup de monde là encore pour approcher les vedettes de la petite Reine, même si la Reine ce jour-là, ce fut la pluie.

Photos : Jacky Collinet et Fabrice Levêque

1 La scène, impressionnante, quelques heures avant l'événement. 2 Le GIRO attire les amateurs en tout genre, simples curieux et bien entendu les fous de vélos. 3 Beaucoup de monde dans le centre-ville, et particulièrement dans la « première difficulté » de la journée : la rue des Clercs. 4 Arrivée d'Umberto Tozzi à l'Hôtel de Ville, où il sera reçu, dans sa langue d'origine, par le Bourgmestre Elio Di Rupo. De son propre aveu, l'artiste italien a été enchanté de son périple montois. 5 22h : dès les premiers accords de guitare, Umberto Tozzi fait monter l'ambiance. 6 Le Village sportif du GIRO, installé à même la Grand-Place, rassemble tous les partenaires et principaux sponsors de l'épreuve. 7 A Jemappes, un passage remarqué du peloton, sous la pluie mais dans la bonne humeur. Photo Doriano Angotzi 8 Jan Ullrich ne partait pas favori du GIRO. Mais il prépare sérieusement le prochain Tour de France. 9 Discussion « sportive » entre Elio Di Rupo et Jean-Luc Vandenbroecke... A moins que ce dernier cherchait simplement à s'abriter de la pluie ? 10 Le départ de l'étape est donné dans le bas de la rue des Clercs, par le Bourgmestre en titre et Salvatore Adamo.

Enseignement communal montois

065/40.58.00 – www.monsecoles.be

15 écoles réparties sur 35 implantations maternelles et primaires

Les écoles maternelles et primaires de la Ville de Mons accompagnent vos enfants de leurs premiers pas jusqu'aux portes de l'adolescence.

Notre credo : leur apprendre les savoir-faire, mais aussi le savoir-être et le savoir-vivre.

Leurs points forts :

Prégardiennat / Accueil extra-scolaire / Psychomotricité / Cyber-écoles /

Langues : Immersion linguistique en néerlandais - Apprentissage précoce en anglais et néerlandais dès la maternelle /

Sports : psychonatation, provélo, journées sportives, stages ADEPS et gymnastique,... /

Activités parascolaires : classes vertes, classes de neige, classes de mer /

Activités pluriculturelles : Dynamusée, bibliothèque, Jeunesses musicales, Conseil communal des enfants, Projet européen Comenius

Leur localisation :

Cuesmes, Ghlin, Harmignies, Havré, Hyon, Jemappes, Flénu, Maisières, Mons, Nimy, Nouvelles, Obourg, St-Denis, St-Symphorien et Villers-St-Ghislain...Forcément une à deux pas de chez vous !

Philosophie générale :

Offrir aux enfants que vous nous confiez un enseignement de qualité dans une école à dimension humaine dont les valeurs essentielles sont la tolérance, le respect des différences et des convictions de chacun.

Une académie de musique

Avec au programme :

Musique (clarinette, saxophone, trompette, piano, violon et alto, violoncelle, guitare, percussions, flûte traversière, accordéon, trombone, cornet, orgue, tuba, harpe et formation vocale) /

Danse – Arts de la parole (Diction, Déclamation, Art dramatique) /

Humanités artistiques (à partir de la 3ème année de l'enseignement secondaire, en collaboration avec l'Athénée Jean d'Avesnes)

Accessible dès 5 ans – Rue des cinq visages, 6

« Pas de congés pour les cambrioleurs… »

Le Service de Prévention de la Ville de Mons et la Police locale de Mons-Quévy veillent toujours !!! Pour la troisième année consécutive, le Service de Prévention et la Police de Mons-Quévy mettent en place, dès le mois de juin, une nouvelle campagne de prévention des cambriolages.

photo : Jerome Lebrun © ex nihilo

En effet, même si pour beaucoup, cette période est synonyme de détente et de vacances, elle est également propice au passage à l'acte des voleurs… qui profitent de l'absence des occupants de l'habitation !

Que faire pour protéger votre habitation ?

Pour rappel, deux grandes solutions, faciles et gratuites, s'offrent à vous :
Faire appel à l'Equipe de Sécurisation du Service de Prévention de la Ville de Mons, au **065/405.149.** Les conseillers en technoprévention se tiennent plus que jamais à votre disposition afin de vous donner, gratuitement, des conseils de prévention concernant la sécurité de votre habitation : il existe une foule de petites mesures faciles à mettre en œuvre afin de protéger votre habitation !
De même, si vous le souhaitez, l'un de ces techniciens de la sécurisation peut se rendre gratuitement chez vous pour un « bilan sécurité » complet.
Vous rendre au commissariat de proximité dont dépend votre habitation. Si vous ne savez pas quel est le commissariat de proximité compétent, n'hésitez pas à former le 065/404.301, numéro du secrétariat du Chef de Corps, qui n'hésitera pas à vous renseigner à ce sujet. Vous pouvez également obtenir ce renseignement sur le site Web de la Police à l'adresse www.policemonsquevy.be.

Une fois arrivé au commissariat, vous serez amené à remplir une fiche de demande de surveillance de votre habitation. Durant votre absence, la Police veillera alors à effectuer des patrouilles régulières devant votre habitation afin de s'assurer qu'il n'y a rien d'anormal.
Nous vous conseillons bien entendu d'avoir recours à ces deux solutions complémentaires. Non seulement, ces démarches sont gratuites, mais elles vous permettront surtout de passer des vacances en toute détente et sans appréhension.

Enfin, dans le but d'assurer une bonne visibilité de cette action de prévention conjointe entre le Service de Prévention de la Ville de Mons et la Police locale de Mons-Quévy, des affiches couleurs et des tracts renseignant les coordonnées tant de l'Equipe de Sécurisation (conseils et diagnostic technopréventifs gratuits) que celles de la Police locale (demande de surveillance « vacances »), seront également diffusés sur toute l'entité montoise.

Alors, passez de bonnes vacances… sans souci !!!

Conception : Sami Kasbi Illustration : Sabri Kasbi

Infos

B. GILLET
Service de Prévention : 065/40.51.49
E-mail : benjamin.gillet@mons.be

« Quartiers en Couleurs » 2006

Les quartiers se parent des couleurs de l'été…

Durant toute cette période estivale, chaque maison de quartier du Service de Prévention de la Ville de Mons, en partenariat avec les institutions locales et les comités de quartier, proposera une multitude d'activités intergénérationnelles et multiculturelles (concerts, soirées dansantes, châteaux gonflables, jeux intervilles, ballade à poney, tournois de mini-foot et de basket, spectacle de danse orientale, grimage, stands de dégustation,).

N'hésitez pas à franchir le seuil des 5 maisons de quartier et participez nombreux à ce deuxième festival de quartiers en couleurs :

Le programme :

- **Cité du Coq à Jemappes :**
  les samedis 24 juin et 5 août de 10h00 à 1h00 et les dimanches 25 juin et 06 août de 11h00 à 22h00 (82, avenue du Coq à Jemappes – tél : 065/82.43.22)

- **Cité du Festinoy à Ghlin :**
  le samedi 05 août de 10h00 à 22h00 (2, rue du Coquelicot à Ghlin - tél. 065/22.68.35)

- **Nouveau Quartier de Cuesmes :**
  le mercredi 9 août de 14h00 à 20h00 (38A et G, rue du tournesol à Cuesmes – tél : 065/34.89.25)

- **Domaine d'Epinlieu :**
  le samedi 2 septembre de 13h30 à 19h30 (13/4, allée des Mélèzes à Mons – tél : 065/36.47.49)

- **Allée des Oiseaux :**
  le dimanche 10 septembre de 9h00 à 18h00 (7, allée des oiseaux à Mons – tél : 065/35.41.29)

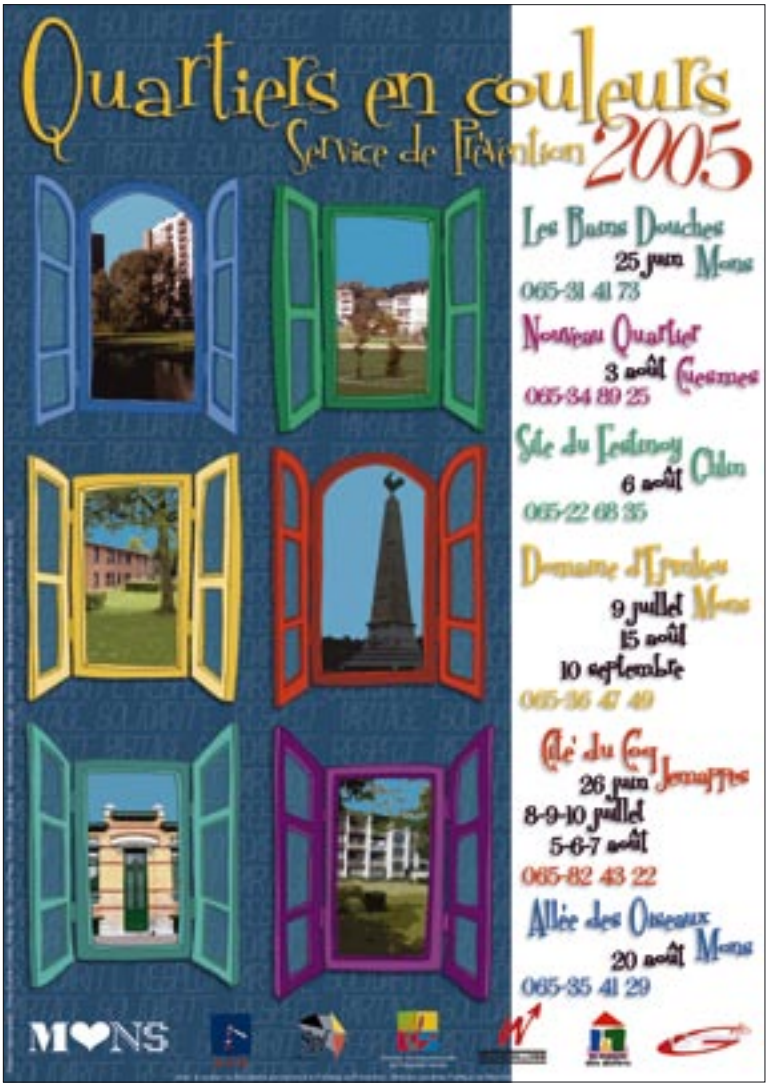

Conception : Sami Kasbi Illustration : Sabri Kasbi

/ Le Dispositif d'Urgence Sociale (DUS)

Mis en place en novembre 1993, le Dispositif d'Urgence Sociale est un service du CPAS de Mons, qui assure 24h/24 toutes les situations d'urgences sociales, grâce à une équipe d'assistants sociaux (les AS comme on les appelle), équipe de jour et équipe de nuit bien entendu.

L'équipe de jour, mise sur pied en avril 2005 assure des gardes sur le site du CPAS pour parer aux situations les plus urgentes pendant les heures d'ouverture du centre.
L'équipe de nuit avec les différents AS de l'aide générale, prend quant à elle, le relais dès la fermeture des services jusqu'au lendemain 8h. L'assistant(e) social(e) de garde dispose à la fois d'un bip (le GSM n'étant pas accessible partout) et d'un GSM , ainsi que d'un véhicule de fonction équipé d'un minimum de matériel pour les interventions les plus pressantes (couvertures, trousse de pharmacie,...). Ne « tournent » dans le Dispositif d'Urgence Sociale que les assistants sociaux de l'aide générale, qui mettent en œuvre toutes leurs compétences au service des plus faibles tout au long de l'année.

Le DUS, c'est donc l'assurance d'une garde par des AS, 24h/24 et 7 jours/7 permettant une intervention directe, avec des moyens adaptés pour des situations quelques fois extrêmement urgentes et de grande précarité.

Concrètement, comment ça marche ?

La personne en difficultés ou l'institution en relation avec elle - la police, les services hospitaliers, les pompiers- compose soit le **065/408.408** si nous sommes dans les heures de service, soit **le numéro d'appel de Télé Assistance au 065/84.01.01, après 16 heures et avant 8 heures.** L'organisme se met alors en rapport avec l'AS de garde qui prend contact à son tour avec la personne en détresse. « On essaie dans un premier temps de voir si la situation est gérable par téléphone et si ce n'est pas le cas, on se rend sur place pour prendre les mesures nécessaires. » explique Alain Beghin, AS responsable de l'aide générale pour les antennes montoises. « Nous sommes appelés le plus souvent en dehors des heures de service pour des problèmes d'hébergement. Un homme, un couple ou une famille se retrouvant à la rue en pleine nuit ». Le DUS doit alors trouver au plus vite une solution pour les « reloger » le temps nécessaire et en tous les cas pour cette nuit là. La famille est d'abord contactée et une collaboration étroite est en place avec l'hôtel social ou l'abri de nuit (subsidié dans le cadre du même dispositif). Il arrive également, si les endroits pré-cités sont complets, que les usagers soient relogés à l'hôtel.

Selon les statistiques internes au service, la tranche d'âge des usagers pour lesquels le DUS intervient le plus fréquemment est celle des 25-50 ans, avec un nombre plus important chez les hommes. Il s'agit essentiellement de personnes isolées.

La Région Wallonne a subsidié le Dispositif d'Urgence Sociale jusqu'en 2003. C'est ensuite le Relais Social urbain de Mons Borinage qui l'a pris sous son aile. Celui-ci ayant pour mission de coordonner les actions en matière d'aide aux personnes en situation précaire.

Renseignements : CPAS de Mons - 065/408.408

Cité p'Tit à Jemappes

Un accueil de 5h30 à 22h30 !

Cité p'Tit est une crèche du CPAS de Mons inaugurée le 26 avril dernier et qui a la particularité d'avoir des horaires stupéfiants. Elle est en effet ouverte de 5h30 le matin à 22h30 le soir du lundi au samedi.

Cité P'tit est une MCAE (Maison Communale d'Accueil de l'Enfance) et a bénéficié d'une complète rénovation. Les locaux sont désormais plus vastes et agréables pour les bambins de 0 à 3 ans. La capacité d'accueil atteindra d'ailleurs 24 places, réparties dans deux salles. L'objectif est d'assurer un accueil chaleureux et familial aux enfants, tout en leur proposant des activités tantôt récréatives tantôt éducatives.

Un éveil à la culture est prévu, la créativité y trouvera son compte. Le public visé englobe les enfants issus de familles dont un des parents suit un parcours de réinsertion sociale, ou dont les parents travaillent. Le tarif est calculé en fonction des revenus des parents. A noter que le personnel de la crèche se compose de huit puéricultrices, de deux auxiliaires polyvalentes et d'une assistante sociale.

Après la MCAE Bébé Lune (chaussée de Beaumont), le CPAS de Mons a ainsi inauguré sa 2e Maison Communale d'Accueil de l'Enfance. Située au 20 de l'avenue François André à Jemappes, cette maison abritait jadis les bureaux de la CAP de Jemappes (Commission d'Assistance Publique, précédant nom du CPAS). Puis s'y est installé un centre de santé avec consultations pour nourrissons. Elle fut ensuite cédée en gestion, gratuitement, à une association d'accompagnement des personnes sans domicile fixe. Mais suite à la faillite de l'asbl, le bâtiment fut laissé à l'abandon. Il est revenu dans le giron du CPAS en 2002.

Horaires : De 5h30 à 22h30 !

Située à Jemappes, Avenue François André, 20.
Pour tout renseignement : 065/ 822 331.

/ « Pericles » : objectif 500 emplois

Le gouvernement Wallon a souhaité stimuler les nouvelles initiatives en matière d'économie sociale et renforcer la solidarité dans la vie économique. Dans ce cadre, l'appel à projet « Pericles » acronyme de Partenariat Economique pour le Redéploiement Industriel et les Clusters par l'Economie Sociale a été lancé. Cet appel à projet vise, via la création d'entreprises d'insertion, à offrir une réponse aux problèmes structurels de main d'œuvre (surtout pour les tâches avec peu de qualification) des PME et TPE. Le secteur des services aux entreprises reste peu exploré. La mutualisation de l'ensemble de ces tâches peut aboutir à la création d'emplois supplémentaires et permettre l'amélioration de la performance et la productivité des entreprises utilisatrices du système.

Afin d'atteindre le double objectif de cet appel à projet, soit la création de 18 entreprises d'insertion et de 500 emplois sur le Région Wallonne, les agences conseils ont été sollicitées.

Ecomons, agence conseil en économie sociale, a répondu à cet appel à projet et a été sélectionnée afin d'étudier la perspective de création de nouvelles entreprises d'insertion qui peuvent être développées au niveau du Hainaut (hormis Charleroi). Les entreprises d'insertion répondront non seulement à des besoins d'entreprises privées mais permettront la création d'emplois pour un public plus fragilisé.

Afin d'atteindre les objectifs visés, ce projet est basé sur un réel partenariat avec les autres acteurs économiques de la région. Des réunions seront organisées avec ces derniers de manière à présenter le projet et les intérêts que chacune des parties peuvent en retirer.

/ AVOMARC : et si vous êtes prêt, partez !

Les coopératives d'activités permettent au candidat entrepreneur de tester son projet en grandeur réelle avant de se lancer, dans un cadre légal adéquat. Elles assurent la gestion administrative de la nouvelle entreprise (facturation, comptabilité, salaires,...) et mettent leur numéro d'entreprise et leur structure juridique à la disposition du futur entrepreneur. Elles offrent une action de conseil et de suivi, notamment l'analyse des résultats, l'appui dans la démarche commerciale, la réflexion sur la stratégie. La mutualisation des moyens et services permet d'opérer dans un cadre transparent et enrichissant.

Une coopérative d'activités offre une méthode innovante, une dynamique sécurisée et une dynamique collective à des personnes qui disposent d'un savoir-faire et qui ont envie de créer leur propre emploi ou leur propre structure économique.

La coopérative d'activités assure la couverture de ses frais principalement par sa structure de subventionnement et complémentairement par une contribution sur le chiffre d'affaires généré par les activités facturées pour compte des candidats entrepreneurs.

La coopérative en constitution à Mons est avant tout une initiative de l'asbl Ecomons, dont les missions s'inscrivent déjà dans le cadre de l'accompagnement à la création d'entreprise.
La structure prendra la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale.

Les membres fondateurs sont :

- L'A.S.B.L. Ecomons ;
- La S.A. Europe Travail Emploi ;
- La S.A. Maison de l'Entreprise ;
- L'A.S.B.L. Technocité ;
- L'A.S.B.L. Grand-Hornu Images.

Infos :

ECOMONS

Avenue du coq, 84 - 7012 Jemappes
Tél : 065/ 56 92 62 - Fax : 065/56 85 62
Courriel : info@ecomons.be
www.ecomons.be

/ Le Contrat de Rivière de la Trouille, ça bouge pas mal!

Dès les années 90 et suite à de nombreux articles de presse faisant état d'inondations et de pollutions dans le bassin de la Trouille, la population prend conscience de l'intérêt des cours d'eau.

La Province de Hainaut réalise alors en 1992 et 1993 une étude relative à la qualité chimique des eaux de surface. L'idée d'un contrat de rivière sur le bassin de la Trouille est émise. En 1994, un audit environnemental, effectué par la Région wallonne, souligne également l'intérêt d'un tel outil de gestion. Mais c'est en 1996 que les représentants d'organismes privés et publics se réunissent afin d'examiner les modalités pratiques de la mise en œuvre d'un tel contrat.

Un Contrat de Rivière consiste à mettre autour d'une même table, tous les acteurs de la vallée d'une rivière en vue de définir ensemble un programme d'actions de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin.

Depuis 1996, l'ensemble des problèmes sur le bassin versant a été répertorié et cartographié. Suite à cela, différents programmes d'actions locaux et cohérents en matière de restauration et de maintien de la qualité des cours d'eau ont été réalisés.

En juillet 2005, Joëlle Kapompolé est élue Présidente du Comité de Rivière. Elle a pour objectif de relancer au plus vite le Contrat de Rivière.

Outre les volets techniques, l'aspect communication et sensibilisation revêt une importance de premier plan. Citons par exemple, les Journées wallonnes de l'Eau qui se sont déroulées fin mars 2006. Plus de 200 participants ont découvert diverses caractéristiques propres au bassin de la Trouille.

4 groupes de travail

Dans un avenir proche, de nouvelles actions de sensibilisation et de responsabilisation des citoyens seront menées avec nos partenaires. Nous pouvons déjà évoquer les campagnes «Rivières propres» qui consistent à nettoyer la rivière ou encore l'opération «Adoptons une rivière» dans les écoles.

L'inventaire des problèmes dans le bassin ainsi que les programmes d'actions seront également actualisés par nos nouveaux groupes de travail, en vue de la signature du Contrat. Ces 4 groupes de travail sont :

- Nature, paysage et agriculture
- Pollution, hydrologie, égouttage et épuration
- Tourisme, patrimoine et aménagement du territoire
- Sensibilisation et communication

Nous entrerons alors dans la phase d'exécution du Contrat de Rivière de la Trouille où tous les signataires devront respecter leurs engagements et participer à la réalisation de ces programmes d'action.

Si vous êtes intéressé(e) par un groupe de travail ou que vous désirez avoir plus de renseignements sur le Contrat de Rivière de la Trouille, n'hésitez pas à nous contacter au 065/40 11 45 ou à contratriviere.trouille@mrw.wallonie.be.

Sandra Vanoverberghe,
coordinatrice du Contrat de Rivière de la Trouille

Détecteurs de fumée obligatoires dans tous les logements wallons au 1er juillet

Plus de fumée sans détecteur

Toutes les habitations situées en Région Wallonne devront être équipées de détecteurs de fumée au plus tard le 1er juillet 2006 ! Cela concerne tous types de logements (maisons, appartements, kots...), neufs ou anciens. Qu'on se le dise !

Pourquoi ?

Détecter, c'est sauver ! Plus tôt l'incendie est détecté, plus grandes seront les chances de survie et plus long le temps pour quitter l'habitation. Installer un détecteur de fumée dans votre habitation n'est pas un luxe. De plus, c'est désormais une obligation légale pour tous avant le 1er juillet 2006 !
Un détecteur de fumée réagit aux fumées d'incendie, cet appareil émet un signal sonore aigu lorsque la concentration de fumée dans l'air dépasse un seuil déterminé. Ces détecteurs fonctionnent sur pile et sont équipés d'un bouton testant leur bon fonctionnement. Ils émettent un signal intermittent lorsque les piles doivent être remplacées (tous les ans, tous les 2 ans ou tous les 5 ans selon les modèles). Il est primordial de choisir un détecteur agréé et répondant aux normes de sécurité européennes.

Où installer des détecteurs ?

Il est obligatoire d'installer au minimum un détecteur par niveau d'habitation. Cependant, il est vivement conseillé d'en installer un dans chacune des pièces suivantes : chambre à coucher, salon, cave, vestibule, hall d'entrée.

Comment installer ces détecteurs ?

L'installation se fait très facilement grâce à des systèmes de fixation fournis. Le détecteur doit être placé, de préférence, au plafond.

Vérifier la conformité ?

Lors de l'achat de détecteur, il faut s'assurer :

- que le détecteur est bien un détecteur optique de fumée ;
- qu'il est garanti durant 5 ans ;
- qu'il s'agit bien d'un détecteur certifié BOSEC ou par un organisme d'accréditation équivalent au sein de l'espace économique européen (sigle CE + EN 14604 + BOSEC, VDS, BS, ...);
- que les informations sont rédigées dans la langue de la région.

Il existe deux types de piles qui alimentent les détecteurs autonomes :
les piles alcalines et les piles au lithium. Les piles alcalines ont une durée de vie de l'ordre d'un an, les piles au lithium une durée de vie de l'ordre de 5 à 7 ans. Certains fabricants garantissent la durée de vie de 10 ans des piles au lithium rechargeables, incorporées dans des détecteurs à alimentation sur secteur.
Il semble donc préférable, même pour des propriétaires-bailleurs, d'opter pour un investissement un peu plus cher mais avec un entretien réduit en installant des détecteurs à batterie au lithium, voire des détecteurs interconnectables, à alimentation sur secteur.

Infos : www.wallonie.be

Combien en installer ?

- **Appartement**
  superficie inférieure à 80 m² : 1 détecteur
  superficie supérieure à 80 m² : 2 détecteurs
- **Maison**
  superficie du niveau inférieure à 80 m² : 1 détecteur de fumée par niveau de vie
  superficie du niveau supérieure à 80 m² : 2 détecteurs de fumée par niveau de vie

Les demi-niveaux sont à considérer comme des niveaux.
Le nombre de détecteurs peut être augmenté notamment si les risques sont plus importants (ex fumeurs dans les chambres, ...)

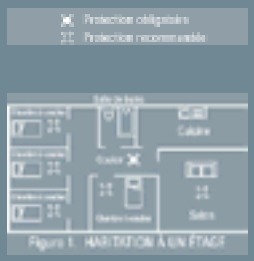

/ Le nouveau site de la Ville est en ligne

www.mons.be, 3e génération, a été officiellement mis en ligne le 16 mai dernier. Nouveaux serveurs, nouveau design, nouvelle structure et nouveaux services interactifs constituent les grands axes d'une rénovation complète de l'outil.

Le site de la Ville actuel avait légitimement besoin d'une sérieuse cure de jouvence. Lenteurs, pages apparemment manquantes, service webmail difficilement accessible, navigation difficile, design obsolète, structure dépassée...

Mais la première priorité dans la rénovation du site était d'ordre technique. Le serveur peinait à tourner, saturant de plus en plus irrémédiablement. D'autre part, le site est aussi victime de son succès. La fréquentation n'a cessé d'augmenter, pour dépasser aujourd'hui une moyenne de mille visiteurs par jour.

La solution inévitable: un nouveau serveur et un nouvel hébergement. **Le 26 octobre dernier, le Collège décidait précisément d'acquérir un nouveau serveur et de le migrer au sein du Centre de Calcul de l'Université de Mons Hainaut.** Vu l'évolution du service de courrier électronique, un autre nouveau serveur lui est désormais exclusivement dédié et installé lui aussi à l'Université.

Nouvelle structure, nouvelle architecture

Le site propose plus de 1.200 pages d'informations, sans compter les documents que l'on peut y télécharger. La gestion du contenu, assurée par le service des Relations extérieures, est donc devenue plus complexe. De nouvelles pages et rubriques ont été créées. La structure même du site, son architecture en quelque sorte, est complètement transformée elle-aussi. Nous évoluons ainsi vers un véritable site portail moderne, convivial et fonctionnel.
Les 6 sections principales, adoptées au Collège et en lien direct avec les axes prioritaires du projet de ville, sont les suivantes: Espace citoyens (conseil communal, collège, services communaux, budget, taxes, publications, règlements, projet de ville...) traite de tout ce qui touche à la relation entre la Ville et les citoyens ; Vivre à Mons (habiter à Mons, logement, culture, sport, fêtes, social, prévention...) répond aux questions que les citoyens peuvent se poser au cours de leur vie à Mons ; Découvrir (histoire, patrimoine, tourisme...) est dédié aux touristes et à ceux qui veulent en savoir plus sur Mons ; Entreprendre (investir, entreprises, commerces, Prix Mercure...) traite de tout ce qui touche à la création d'activité économique sur Mons ; Capitale culturelle (événements, lieux, acteurs, célébrités...) s'imposait en vue de la candidature de Mons au titre de capital européenne de la culture en 2015 ; le Doudou, désormais Patrimoine oral et immatériel de l'Humanité par l'UNESCO.

Lignes de vie

D'une manière générale, l'option est de penser l'organisation des informations en fonction des attentes des visiteurs et non en fonction de notre organisation administrative. Ainsi, dans la section « Vivre », le principe des lignes de vie permettra de trouver aisément une information en fonction de ses besoins réels et des thèmes, non en fonction des services administratifs qui s'en occupent. De la naissance au... décès, en passant par le mariage, le divorce ou l'engagement citoyen, les lignes de vie vous aident dans vos démarches administratives pour ces événements majeurs.

Navigation aisée

Le souci premier de la nouvelle structure et du nouveau design est de faciliter au maximum la navigation et la recherche d'informations. Ainsi, à tout moment, le visiteur sait précisément où il se trouve dans le site grâce à un cadre de navigation bien apparent en haut de chaque page.

Plus qu'un site Internet classique, www.mons.be se présente désormais comme un véritable site portail. Tout ce qui est relatif à Mons, au sens le plus général, y est développé. Pour des informations plus générales ou relatives à d'autres niveaux de pouvoir, l'utilisateur sera au minimum guidé vers un site plus spécifique (celui de la Région wallonne pour les primes au logement par exemple).

Lettre d'information ou Newsletter

Les utilisateurs qui le souhaitent peuvent s'abonner à la lettre d'information de www.mons.be. Ils reçoivent alors régulièrement par courriel, environ une fois tous les quinze jours, des informations utiles sur les événements, l'actualité et les nouveautés du site, le tout via une lettre concise et allant directement à l'essentiel.

Forum

Grande nouveauté, un **forum** de discussion sera intégré au site. Outre l'équilibre à trouver entre la liberté d'expression et le relatif contrôle du contenu, il s'agissait de bien définir le cadre d'application dudit forum pour en faire un véritable outil de participation citoyenne, et non un défouloir.
C'est pourquoi **ce lieu de débat sera dans un premier temps consacré exclusivement aux 5 axes prioritaires de notre Projet de Ville Mons 2015** (pour rappel : création d'activités, bien-être des habitants, éducation, culture et Doudou), **ainsi qu'au site lui-même.** Concrètement, l'utilisateur ne pourra pas créer un sujet de discussion en dehors de ces 5 thèmes de base. Il convient également d'insister sur le fait que l'on attend une véritable participation citoyenne, constructive et positive.

Une modération sera assurée afin de veiller au respect des conditions d'utilisation du forum et au bon fonctionnement de celui-ci au

quotidien. Les messages postés ne seront mis en ligne qu'après une étape de validation. Aussi, la création d'un compte identifiant l'utilisateur sera une étape obligatoire pour qui veut participer au forum.

Communication par SMS

Un tout nouveau service, gratuit et original, pour se tenir au courant de l'actualité montoise : la communication citoyenne par SMS.

Le principe est simple. Les SMS sont à sens unique : la Ville vous envoie les messages, vous ne pouvez y répondre. Sauf exception, le nombre d'envois ne dépassera pas 1 par semaine.

Les utilisateurs ne paient évidemment pas les SMS reçus.

Quelles infos ?

- Evénéments importants (culturels, sportifs, festifs...)
- Travaux d'envergure
- Alertes
- ...

Comment s'inscrire ?

- **Par Internet :** En créant gratuitement un compte utilisateur sur www.mons.be
- **Par SMS : Envoyez un SMS au 0476/66.98.33 (24h/24)** et tapez obligatoirement Mons [espace]SMS[espace]Nom[espace] Prenom[espace]N°GSM[espace]Code postal»
  Coût : 1 SMS tarif zonal
- **Par Téléphone :** Appelez le 065/33.44.03 (répondeur 24h/24) et précisez obligatoirement dans le message oral laissé vos nom, prénom, n° de GSM et code postal.
  Coût : 1 appel au tarif zonal

Webmail amélioré

Chacun pouvait créer gratuitement, sur le site de la Ville, sa propre adresse e-mail, via le service « webmail ». Nous avons intégré une toute nouvelle version du service. Plus conviviale, plus pratique, il s'apparente désormais aux services webmail qu'on a l'habitude voir sur Internet, tels : Hotmail ou Yahoo pour ne citer que deux des plus répandus.

Le nouveau Webmail intègre, c'est devenu très important, **un outil anti-spam et un outil anti-virus.** Le serveur bloquera ainsi les mails publicitaires non désirés, véritable fléau du réseau Internet. Il détectera et détruira également les messages suspects contenants des virus informatiques, autre fléau à combattre.

Quelques options supplémentaires ont été ajoutées mais surtout, le nouveau serveur permet une capacité de stockage autrement plus importante. Ainsi, chaque utilisateur peut désormais conserver pas moins de **150 M° dans chaque boîte créée (contre 10 M° jusqu'ici).**

Agenda interactif

L'agenda interactif des événements sera lui aussi amélioré pour devenir la source d'infos privilégiée, fiable et la plus exhaustive possible sur tout ce qui se passe à Mons, dans tous les domaines possibles.

Pour tout ce qui est décrit ci-dessus et bien plus encore, une seule adresse : www.mons.be
Votre avis nous intéresse.
N'hésitez pas à y laisser un message.

Fabrice.leveque@ville.mons.be

/ Création d'un chœur d'ados à Mons

Les choristes montois ne seront pas dirigés par Gérard Jugnot mais par Hilde Vandeputte

Agé de 9 à 15 ans ? Attiré par le chant et de bon niveau musical ? Tu peux tenter le test vocal d'entrée pour intégrer le nouveau chœur pour jeunes Montois. Dirigé par Hilde Vandeputte et adhéré à la Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles « A Cœur Joie » - Belgique, ce chœur voyagera dans le répertoire classique, du monde, chanson française, gospels, comédie musicale. Un minimum deux concerts par année scolaire est assuré. Outre la réussite au test d'admission, les jeunes choristes s'acquitteront d'un droit d'inscription s'élevant à 80 euros par année.
Les répétitions se dérouleront en la salle de l'ORCW (Orchestre Royal de Chambre de Wallonie), dans le Jardin du Mayeur, à Mons, le vendredi de 17h à 18h30, sauf pendant les congés scolaires.

Infos :

Hilde Vandeputte - Tél : 065/ 66 05 75

Courriel : hilde.vandeputte@trivarop.com

Mary Fordham - Tél: 065/ 65 67 55

/ Discobus de la Médiathèque à Jemappes

Véritable mine d'or, le Discobus de la Médiathèque passe chaque jeudi à Jemappes (Place de la gare), de 10h à 11h. Vous pourrez y retrouver un répertoire unique couvrant à la fois la musique, le cinéma, le documentaire, les cours de langues, les jeux…
Les collections de la Médiathèque sont proposées en prêt à quiconque souhaite les explorer. Pour ce faire, un série d'outils ont été élaborés : suggestions, sélections, collections thématiques, journal de découvertes… Et si vous désirez faire vous-même une recherche en ligne, rien de plus simple ! Rendez-vous sur le site www.lamediatheque.be et repérez aisément ce que vous voulez par titre, mot-clé, nom d'interprète ou d'acteur…
La carte de membre (15 € seulement – 5 € pour les moins de 24 ans – 10 € pour les plus de 60 ans) est valable à vie dans les 109 points du réseau. Les tarifs et la durée du prêt varient selon le type de média. Inscription gratuite pour les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs.

A Jemappes, Place de la Gare
Tous les jeudis de 10h à 11h

www.lamediatheque.be

/ Plaines de jeux en juillet

La Ville de Mons organise cette année encore des plaines de jeux estivales. Excursions diverses, compétitions sportives, bricolage, réalisation d'un projet pédagogique… Tout cela sera au programme pour faire passer à vos enfants des vacances inoubliables. L'encadrement est naturellement assuré par une équipe compétente constituée de deux coordinateurs et d'animateurs titulaires de brevet.

Quand ?
Du 03 au 31 juillet 2006, de 8h à 16h
Garderie à partir de 7h30 jusque 17h.

Où ?
A Maisières – Cité des Epinois
Dans les locaux de l'école communale

A Cuesmes – Rue Ferrer, 1
Dans les locaux de l'école communale

A Havré – Rue Victor Baudour, 42
Dans les locaux de l'école communale

Pour qui ?
Pour les enfants de 3 à 12 ans.

Prix : 4 € la journée (comprend une collation le matin, un repas complet le midi et un goûter)

Transport : Un circuit de ramassage est organisé à destination des 3 centres.

Inscriptions : A partir du 03 juillet 2006, directement au centre de vacances ou dans le car de ramassage.

Pour vous inscrire, il vous suffit de composer une équipe comportant obligatoirement trois joueurs de champ, un gardien et deux réservistes. L'inscription est gratuite.

Contact :

Barbara Depoortere,
Service des Affaires sociales de la Ville de Mons
Tél. : 065/40.54.67
Courriel : barbara.depoortere@ville.mons.be

/ Aidez les Médecins du Monde

Photos © HENK VISSCHER

Médecins du Monde vient au secours des populations les plus vulnérables partout dans le monde et en Belgique. Mais les crises humanitaires perdurent bien au-delà de leur visibilité médiatique. La vocation de cette ONG est aussi de soigner ceux que le monde oublie peu à peu et de mobiliser l'opinion publique en leur faveur. En effet, Médecins du Monde intervient dans la durée auprès des populations les plus vulnérables. Médecins du Monde lance donc un appel. En effet, la poursuite de ses actions médicales dépend de la bonne volonté des donateurs privés.
Dès 30 € par an, vos dons sont déductibles fiscalement.

CCP : 000-0000029-29 - www.medecinsdumonde.be

/ N'oubliez pas la Fête des voisins

C'est ce mardi 30 mai 2006 ! Pour la 3e année consécutive, la Ville de Mons participe à l'opération « Immeubles en Fête », une initiative qui nous vient de Paris à l'origine. Le principe est simple comme « bonjour » : le 30 mai, vous oubliez toute occupation solitaire et vous invitez vos voisins à prendre le verre de la convivialité, chez vous, dans votre jardin, sur l'espace vert du quartier, dans le hall de l'immeuble, dans un appartement… Un morceau de tarte, un café, une bière, un apéro… et l'atmosphère conviviale sera au rendez-vous.
Pour les invitations, le bouche à oreille fonctionne très bien. Mais il a aussi le carton d'invitation que vous avez du recevoir avec le folder « Immeubles en Fête » dernièrement dans votre boîte aux lettres.

Infos

Service de Prévention de la Ville de Mons
45, rue des Arquebusiers – 7000 Mons

Tél. : 065/40.51.49

www.immeublesenfete.be

/ Bibliobus de la Province de Hainaut

Ou la culture vient à vous bis ! A l'instar du discobus de la Médiathèque, le Bibliobus de la Province de Hainaut vous propose un vaste choix culturel. Sauf qu'ici, il s'agit de livres et de revues sur de nombreux sujets. Une documentation scolaire et une lecture de détente vous seront conseillées par une équipe professionnelle.

Les rendez-vous du second semestre 2006 : les lundis 26 juin, 18 septembre, 9 octobre, 6 novembre, 27 novembre et 18 décembre à Mons, petite Propriété terrienne (de 17h00 à 17h30) ; Mons, Parc du Bois de Mons (de 17h45 à 18h45) ; Saint-Symphorien (de 19h à 20h). Mais aussi les jeudis 8 juin, 29 juin, 21 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 30 novembre et 21 décembre à Saint-Denis, place communale (de 15h30 à 16h30).

Prêts et inscriptions gratuits

/ Grippe aviaire
Confinement levé depuis le 1er mai

A présent que la migration de printemps des oiseaux est passée, on peut dire que le risque qui y est associé d'introduction de virus de la grippe aviaire s'est également réduit.
Cette diminution du risque justifie l'assouplissement d'une série de mesures préventives.
Comme prévu dans le planning établi en décembre 2005, à partir du 1er mai, les mesures suivantes seront encore d'application :

- La mesure de confinement n'est plus obligatoire que dans les zones naturelles sensibles, et ce exclusivement pour les détenteurs professionnels de volailles. La mesure de confinement des volailles de particuliers est levée dans tout le pays. Il reste cependant conseillé de limiter au maximum le contact entre les volailles et les oiseaux vivant à l'état sauvage.
- Dans les zones naturelles sensibles, le nourrissage et l'abreuvement des volailles et autres oiseaux doit toujours se faire à l'intérieur ou dans un endroit qui n'est pas accessible pour les oiseaux sauvages. Cette mesure est également vivement conseillée aux particuliers qui ne vivent pas dans les zones naturelles sensibles. Pour les professionnels, cette mesure est d'application dans tout le pays. La localisation des zones naturelles sensibles a été adaptée en février de cette année, on peut la consulter sur le site internet de l'Agence alimentaire, sous la rubrique 'grippe aviaire'.
- La participation des volailles détenues à titre professionnel à des expositions et à des concours reste interdite dans tout le pays. Les volailles de particuliers et les autres oiseaux sont toutefois à nouveau autorisés à prendre part à de telles manifestations. Quant aux marchés, seuls sont autorisés ceux où les marchands sont séparés et où les animaux sont d'origine garantie, quel que soit le type de volaille ou d'oiseau.
- La procédure de desserrage des volailles détenues à titre professionnel est également assouplie.

Pour rappel, aucun cas de grippe aviaire (virus H5N1) n'a été décelé en Belgique.

www.influenza.be et 0800 99 777.

/ Elections communales 2006

Les prochaines élections communales et provinciales se dérouleront le dimanche 8 octobre 2006.
Depuis la dernière réforme de l'Etat issue des «accords du Lambermont» et plus précisément en vertu de l'article 4 de la loi spéciale du 13 juillet 2001, l'organisation de ces élections relève de la compétence des Régions.
La Région wallonne va donc, pour la première fois, organiser de manière autonome le déroulement de ce scrutin pour les 262 communes et les 5 provinces de Wallonie.

Depuis le 8 octobre 2000, les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne peuvent devenir Conseillers communaux.
Le nombre des Conseillers communaux, en ce compris le Bourgmestre varie selon la population de la commune. Le nombre d'habitants des communes fait l'objet d'une classification publiée par arrêté royal. Compte tenu de la population montoise, le Conseil communal compte 45 Conseillers communaux.

Tous les Belges, hommes et femmes, âgés de 18 ans accomplis, ont le droit et l'obligation de voter aux élections communales dans la commune où ils sont inscrits au Registre de la Population.
Pour ces élections communales, les citoyens de l'Union européenne qui résident en Belgique peuvent également voter s'ils se sont inscrits sur la liste des électeurs auprès de la commune où ils résident.
Pour s'inscrire sur cette liste, ils doivent compléter un formulaire de demande qu'ils peuvent obtenir gratuitement auprès de leur administration communale.
Dès l'inscription sur la liste des électeurs, ces électeurs européens sont obligatoirement tenus de voter. L'agrément comme électeur reste valable tant que le citoyen non belge de l'Union européenne continue à réunir les conditions de l'électorat et ne renonce pas à sa qualité d'électeur, quelle que soit la commune de sa résidence en Belgique.

Pour la première fois cette année, c'est le candidat qui aura obtenu le plus de voix, au sein du parti ayant remporté les élections, qui sera élu Bourgmestre.

http://elections2006.wallonie.be

Willems construit également votre véranda.

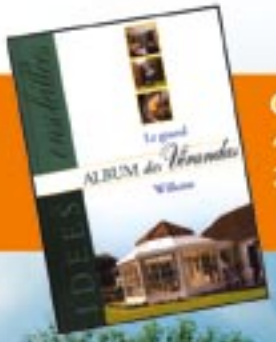

COMMANDEZ MAINTENANT:
' Le Grand Album des Vérandas ' !
255 pages de pur plaisir !

Seulement :
24 euro

www.pro-vision.be

POUR UNE VISITE SANS ENGAGEMENT D'UN REPRÉSENTANT ET UN DEVIS GRATUIT:
Téléphonez-nous: **055 21 85 31** (de 8.30h. à 17.30h.) - Envoyez-nous un fax: **055 23 22 50**
Envoyez-nous un e-mail: **l.willems@willemsalu.be** - Surfez sur: **www.verandaswillems.be**

VISITEZ NOTRE SALLE D' EXPOSITION !

Rue Grande 225 B - 7020 Maisières.
Ouvert chaque jour de 14 h à 18 h.
EGALEMENT LE DIMANCHE

Bureaux et ateliers: Parc Industriel 'Petite France' 29, 9600 Renaix

Willems

Maître constructeur en vérandas